

TIZI OUZOU

## Les retraités cherchent une oreille attentive

PAGE 24

BOUMERDÈS, SOMIVER DE THÉNIA

## Quinze travailleurs poursuivis en justice

PAGE 4

ISSN : 1112-7449

# MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1579 Mercredi 23 mai 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

EL HACHEMI DJIAR AUX PRÉSIDENTS DES FÉDÉRATIONS

## «Le sport algérien relève d'un problème de gestion»

Lire page 16

SELON LES DERNIÈRES STATISTIQUES DE L'ONS



# NOUS SOMMES 37 MILLIONS D'ALGÉRIENS

Lire page 3

FACE AUX «JEUX» TROUBLES DES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

# LES DOUANES SÉVISSENT CONTRE LES FRAUDEURS

Page 3



1ER SOMMET MONDIAL DE LA DIASPORA AFRICAINE

## Quand l'Afrique pense à ses cerveaux et à son argent

Lire page 5

MOURAD MEDELICI L'A RAPPELÉ À DOHA

## L'Algérie contre l'intervention militaire

L'Algérie de par son histoire est contre toute intervention militaire, a déclaré, hier à Doha, le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci. Le ministre des AE, qui prend part aux travaux du Forum de Doha et de la Conférence économique intitulée «Enrichir l'avenir économique du Moyen-Orient», a rappelé que «notre pays, pour des raisons différentes, a sa propre évaluation de ces interventions, qui peuvent être porteuses, à court terme, de solutions et, à long terme, de problèmes».

Lire page 5

CNEP-BARAKA BANK

## Signature de conventions pour financer les TPE

Lire page 5



60

œuvres sont exposées au 6ème salon national des arts plastiques, ouvert lundi dans le hall du palais de la culture Mohamed Chebouki de Tébessa

600.000

élèves passeront les épreuves de l'examen de fin de cycle primaire pour l'année 2011-2012 prévues le 29 mai

244.068

œuvres artistiques sont déposées actuellement auprès de l'Office national des droits d'auteurs et des droits voisins (ONDA), a indiqué un responsable de cet organisme, en marge du 6ème festival de la musique Diwane à Bechar

## A la recherche des maladies rares



Connaître les maladies rares pour les "diagnostiquer précocement et mieux les traiter", a été la principale préoccupation sur laquelle se sont focalisés, lundi, les spécialistes, ayant pris part à la troisième journée médico-pharmaceutique, organisée par l'Association des étudiants en pharmacie de la faculté de médecine de l'université de Tizi-Ouzou. Lors de cette rencontre scientifique qui s'est déroulée au niveau du CHU Nedir Mohamed, le Pr. Nadia Bensaadi, a informé, à titre d'exemple, que la maladie de Kawasaki, "est une maladie orpheline méconnue, et n'a été diagnostiquée que depuis quelques années, en Algérie". "Cette maladie qui touche des enfants âgés entre 06 mois et 05 ans, et dont l'un des symptômes est une fièvre de plus de cinq jours, est souvent confondue avec d'autres maladies infectieuses de la petite enfance", a-t-elle relevé, en précisant qu'avant 2007 cette pathologie était sous diagnostiquée ou était détectée tardivement. Selon elle, une étude effectuée au niveau du service pédiatrie du CHU de Tizi-Ouzou sur la période allant de mai 2007 à avril 2012 a démontré que 28 enfants (19 garçons et 09 filles) atteints de la maladie de Kawasaki, ont été diagnostiqués et traités.

"Sur ces 28 malades, il ne reste que deux cas récalcitrants au traitement, qui sont pris en charge par les pédiatres", a indiqué ce médecin. La maladie de Kawasaki, lorsqu'elle n'est pas diagnostiquée, et donc non traitée, "est la première cause de cardiopathie acquise (une maladie du cœur) chez l'enfant", a observé le Pr Bensaadi.

## Appel à généraliser la période du repos biologique

Des professionnels de la mer ont appelé à généraliser la période du repos biologique à d'autres activités de la pêche pour protéger l'environnement marin et assurer la reproduction des ressources halieutiques, lors d'une rencontre organisée lundi à Oran. Le président de la chambre de la pêche et de l'aquaculture d'Oran, Mohamed Mendli, a indiqué lors de cette rencontre de sensibilisation sur "L'importance du repos biologique dans la préservation des richesses halieutiques" que la généralisation du repos biologique à d'autres types de pêche, à l'instar des petits métiers permettra une "exploitation rationnelle des ressources halieutiques". Dans le même contexte, il a appelé les professionnels à "respecter" la période de repos biologique dont dépend la pêche, en application des lois en vigueur, soulignant que cette mesure a été décidée pour une "pratique consciente et responsable" de la pêche et la "préservation de la profession et de la ressource naturelle". Le repos biologique (du 1er mai au 31 août prochain) concerne l'arrêt de la pêche par l'utilisation des filets pélagiques superficiels dans la zone de pêche située dans les trois miles marins à partir des lignes de référence.

Cette opération concerne 27 professionnels dans la wilaya d'Oran, selon le directeur de la pêche et les ressources halieutiques, Mohamed Bengrina. Il a indiqué que le secteur a enregistré une seule infraction sur le littoral d'Arzew (Oran-Est) depuis le début de la période de repos biologique de cette année, notant que les professionnels de la pêche à Oran font preuve de "beaucoup de conscience" pour la préservation de la ressource halieutique.



## Une meilleure formation pour les imams ?



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Bouabdallah Ghlamallah a appelé, hier, à Alger, les directeurs des centres de formation des imams à garantir à ces derniers une formation scientifique et éthique de qualité afin de leur permettre d'accomplir leur devoir en matière d'orientation religieuse de la société.

M. Ghlamallah a précisé, à l'ouverture des journées d'étude organisées en faveur des directeurs et enseignants des instituts nationaux spécialisés, que les responsables des instituts sont appelés à "garantir une formation scientifique et éthique à cette élite "les imams" afin de leur permettre de remplir leur mission et assumer les responsabilités qui leur incombent, notamment en matière d'orientation religieuse de la société algérienne".

Soulignant le rôle du directeur de l'institut dans le succès de cette formation, M. Ghlamallah a indiqué que "le directeur, qui est à la fois un exemple à suivre pour l'étudiant et l'imam dans son établissement, se charge de l'aspect éthique de la formation, outre ses missions administratives". En effet, a précisé le ministre, la formation optimale des imams vise "à dynamiser le rôle vital des mosquées car étant l'une des principales institutions de l'ordre social qui contribue à la stabilité et l'unité de la société". Abondant dans le même sens, il a affirmé que son département ministériel œuvrait à améliorer le niveau de formation des imams, relevant une hausse dans le nombre des instituts qui est passé de 8 à 12 instituts spécialisés accueillant 2500 imams tous les trois ans.

## Un village mis en vente



Le hameau de Courbefy a un nouveau propriétaire. L'artiste sud-coréenne Ahae a en effet remporté l'enchère prévue ce lundi au Tribunal de Grande Instance de Limoges avec une proposition à 520 000 euros.

Courbefy est toujours un village abandonné, mais n'est plus à vendre. Ce lundi, le Tribunal de Grande Instance de Limoges a en effet cédé le

hameau situé en Haute-Vienne à l'artiste d'origine sud-coréenne Ahae, pour la somme de 520 000 euros. La mise de départ était de 330 000 euros, comme le relaie le site du Figaro. Le hameau de 10 hectares, composé d'une vingtaine de bâtiments, a été au cœur d'une bataille entre trois acquéreurs potentiels représentés chacun par un avocat. Lancée à 14h30, l'enchère avait déjà atteint la somme de 450 000 euros au bout de quatre minutes, alors que l'évolution s'effectuait par tranches de 5000 euros.

Après une bataille acharnée, c'est donc l'artiste photographe Ahae, par l'intermédiaire de sa société Ahae Press inc., qui a remporté la vente et acheté Courbefy. Fait du hasard, Ahae fait l'actualité alors que son exposition de photographies "Through my window" sera exposée au musée du Louvre à Paris à partir du 26 juin prochain. "C'est formidable ce qui nous arrive et complètement inattendu. Plus de 150 acquéreurs se sont manifestés (...) J'ai fait visiter le hameau à des gens venus de toute la France et de Belgique, mais aussi à des émissaires représentants des Chinois, Taïwanais, Russes, Roumains, Algériens, Qataris... Un des investisseurs est même venu en jet privé", expliquait quelques heures avant la vente Bernard Guilhem, le maire de Saint-Nicolas-Courbefy, au Figaro.

## Don d'organe : sensibilisation toutes voiles dehors !



Sensibiliser les populations sur l'importance des dons d'organe au profit des malades nécessitant des transplantations d'organes comme le foie, le rein, a été recommandée à Annaba en marge des travaux du 20ème congrès national de chirurgie. Un appel est lancé

dans ce sens en direction des imams pour entreprendre des campagnes de sensibilisation au niveau des mosquées pour amener les citoyens à contribuer à la réalisation des programmes nationaux de transplantation d'organes. Cette question nécessite, selon les participants à cette rencontre, la collaboration de tous les acteurs de la société et de tous les secteurs (santé, affaires religieuses, médias, associations...). D'autres recommandations liées à la maîtrise des nouvelles techniques chirurgicales ont été également adoptées dans le but d'améliorer la prise en charge des malades atteints du cancer du foie et du pancréas et de les accompagner dans la phase post-opératoire.

D  
I  
X  
I  
T

## Mourad Medecli

«L'Algérie, qui a vécu son printemps depuis plus de vingt ans auparavant, compte parmi les pays qui mobilisent tous leurs efforts pour l'élargissement des espaces de liberté pour les citoyens. L'Algérie, forte de cette antériorité et de son expérience pionnière, est engagée, depuis une année, dans un profond processus de réformes politiques, institutionnelles et économiques, qui constitue, une avancée qualitative dans le parachèvement du processus démocratique»

LES DOUANES ALGÉRIENNES SÉVISSENT CONTRE LES FRAUDEURS

# Majoration fausse déclaration... Les « jeux » troubles des opérateurs économiques

*Tout est bon pour frauder. L'économie algérienne souffre de ce nouveau « mal ». On le savait, l'Algérie s'est transformée en eldorado des arnaqueurs depuis l'ouverture économique. Le « mal » se propage d'année en année à la faveur de la mise en œuvre des différents plans quinquennaux de développement et des opérations d'importations de produits pour répondre à la demande toujours croissante de la population.*

PAR SADEK BELHOCINE

Les cagnottes engagées pour assurer l'exécution des ces plans et importations sont conséquentes. Des milliards de dollars sont « libérés » chaque année par le Trésor public. Des milliers d'opérateurs économiques, nationaux et étrangers sont appelés à satisfaire le marché algérien en produits et services. Les lois et règlements afférents aux opérations commerciales ne sont pas souvent respectés par le monde des « affaires ». Ainsi, les Douanes algériennes ont bloqué en 2011 les importations de 442 opérateurs économiques pour fraudes douanières et fiscales. L'information rapportée par l'APS est fournie par une source douanière. On le savait, l'Algérie s'est transformée en eldorado des arnaqueurs depuis l'ouverture économique. Les infractions commises par les opérateurs économiques locaux et étrangers sont diverses et aussi variées. Majoration ou minoration de valeur, fausse déclaration d'espèce, détournement d'avantages fiscaux, utilisation de faux documents, sont autant d'infractions constatées aussi bien chez les entreprises importatrices des biens pour la revente en l'état que chez les opérateurs économiques producteurs ou investisseurs. « Uniquement pour les opérateurs économiques, nous avons eu à bloquer 442 opérateurs en 2011, pour des infractions constatées lors des opérations de contrôle à posteriori », a indiqué la même source à l'APS. En outre, plus d'un millier d'autres



opérateurs, n'ont pas été localisés, lors des opérations du contrôle a posteriori, aux adresses mentionnées sur leurs registres d'importation, selon toujours la même source. Cependant, devant le niveau vertigineux atteint par le volume des importations, le gouvernement a décidé de resserrer l'étai sur les importateurs. Le rapport annuel de la Banque d'Algérie pour l'année 2008 a été marqué par une envolée de la facture des importations des biens et services. Les importations, qui n'étaient que de 18 milliards de dollars en 2004, ont connu durant l'année 2008 une très forte expansion par rapport à 2007(+44%), passant à 38 milliards de dollars. Le tour de vis du gouvernement destiné à ralentir le rythme des importations, à travers la LFC 2009, a été vain. En 2011, les importations frôlent le seuil symbolique des 50 milliards de dollars contre 40 milliards de dollars en 2010. Ces dernières années, les Douanes algériennes ont renforcé l'étai autour des fraudeurs mais toutes les opérations d'assainissement n'ont pas réussi à endiguer le phénomène des registres d'importation avec des prête-noms. Autre, « jeu » auquel s'adonnent les fraudeurs. Il y a lieu de se rappeler l'affaire de l'entrée de 170 containers chargés d'appareils électroménagers, dans le port d'Annaba, l'année dernière. L'enquête a révélé que le registre de commerce au nom d'un jeune de 27 ans, était utilisé comme couverture pour le transfert illégal de sommes en devises vers l'étranger, à partir d'un compte ouvert dans une agence bancaire

française dans la wilaya de Constantine. La quantité de marchandise importée et le propriétaire inconnu ont soulevé des doutes chez les enquêteurs qui ont découvert que le propriétaire du registre de commerce avait transféré près de 30 millions de dollars (environ 200 milliards de centimes) d'une agence d'une banque française sise à Constantine. Mais d'autres fraudeurs du même type ont réussi à disparaître dans la nature. Ces opérateurs, qui n'ont pas répondu aux convocations des Douanes, « ont été systématiquement bloqués », à l'exception de ceux qui ont accepté de payer les amendes imposées dans le cadre des contentieux engagés par l'insti-

tution des Douanes, a fait savoir la source des services des douanes. Plus grave encore, l'institution douanière n'est pas parvenue à établir un fichier crédible des importateurs, changeant d'année en année à cause de des registres annulés et remplacés par des nouveaux. « Nous avons des difficultés à mettre en place un fichier crédible. Les conditions d'octroi des registres de l'importation doivent être revues si on veut assainir le commerce extérieur », enchaîne la même source. En attendant la saignée de l'économie nationale continue de plus belle. Les transferts illégaux de capitaux ont atteint 25,7 milliards de dollars entre 1970 et 2008. Les transferts illégaux de capitaux ont augmenté de presque 400% en 2010. Ils sont passés de 4,4 milliards de dinars en 2009 (583 affaires) à 16,2 milliards de dinars l'année dernière (658 affaires), selon le directeur général des Douanes, Mohamed Abdou Bouderbala. Cette augmentation du volume des capitaux transférés illégalement s'explique par existence de plusieurs cas de majoration de valeur des produits finis importés des pays de la Zone arabe de libre-échange (Zale). Les fraudeurs ont effectué, grâce à ces pratiques, de gros transferts illicites de devises. Le marché algérien étant très attractif. Les plans de développement engagés par les pouvoirs publics attirent de nombreux opérateurs dans le domaine de l'import-export, sources de toutes les infractions relevées par les douanes et les services des impôts. Entre 2007 et 2011, le nombre des sociétés inscrites en Algérie dans l'activité de l'import-export est passé de 21.307 en 2007 à 35.891 sociétés à fin 2011 (34.013 en 2010), selon les chiffres du Centre national du registre de commerce (CNRC). S. B

## SOUS LA PLUME

### Comblant les lacunes

PAR AMAR AOUIMER

Le rôle des Douanes algériennes s'est affirmé, ces dernières années, en procédant au blocage de nombreuses opérations d'importation sachant que plus de 400 opérateurs économiques ont subi des sanctions pour fraudes douanières et fiscales. Si les douanes séviennent durant cette année et, particulièrement en 2011, c'est parce que la législation en vigueur n'a pas été scrupuleusement respectée. Le travail douanier consiste, donc, à lutter contre la fraude fiscale et l'évasion fiscale, ainsi que les fausses déclarations d'espèce et autres délits illicites et répréhensibles, tels que les détournements de fonds et avantages fiscaux, l'utilisation de faux et usage de faux dans les documents administratifs, aussi bien chez les producteurs que les investisseurs. En termes de management et de bonne gouvernance, le contrôle strict est considéré, par les experts et les observateurs, comme un moyen efficace de sauvegarder l'é-

conomie nationale. Donc, il s'agit de protéger l'économie du pays par des pratiques déloyales et préjudiciables. Ainsi, le système de paiement des amendes pour les contrevenants est perçu comme un outil de dissuasion pour les opérateurs économiques récalcitrants, sachant que ceux qui ne s'acquittent pas de leurs redevances ne sont

ni inquiétés, ni poursuivis en justice.

« AFIN D'ASSAINIR LA SITUATION DES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES, LES DOUANES UTILISENT, AINSI, LA PRESSION POUR LE RECOUVREMENT DES CRÉANCES, CEPENDANT, LES REGISTRES D'IMPORTATION PRÊTE-NOM SONT DIFFICILES À CERNER ET À ANNIHILER. »



prête-nom sont difficiles à cerner et à annihiler.

La mission des Douanes n'est pas facilitée par le fait que les statistiques fiables concernant les importateurs changeant d'activité après des registres de commerce modifiés. Ainsi, une nouvelle organisation réglementaire est prévue pour remédier aux problèmes et combler les lacunes administratives. A.A

SELON LES DERNIÈRES STATISTIQUES DE L'ONS

## Nous sommes 37 millions d'habitants en Algérie

PAR RAYAN NASSIM

La population de l'Algérie était de 37,1 millions d'habitants au 1er janvier 2012, a indiqué l'Office national des statistiques (ONS). Ce même organisme des statistiques annonce ses prévisions en prévoyant une population de 37,8 millions d'habitants en janvier 2013 avec le maintien du rythme de croissance de 2011.

La population résidente s'est accrue en 2011, de 748.000 personnes, soit un taux d'accroissement naturel de 2,04%, la population résidente totale est estimée, au 1er janvier 2012, à 37,1 millions d'habitants, selon l'estimation de l'organisme des statistiques. Ce taux d'accroissement naturel est considéré par l'office « comme important par rapport à celui observé lors des années 2000 », ajoutant qu'« il annonce proba-

blement le début de sa stagnation puisqu'il se rapproche de celui de 2010 (2,03%) ». « Si ce niveau d'accroissement devait se maintenir, la population résidente se rapprocherait probablement, au 1er janvier 2013, de 38 millions d'habitants », a noté l'Office.

Le taux d'accroissement naturel a entamé sa progression dès 2008 avec 1,92%, puis il est passé à 1,96% en 2009, 2,03% (2010) et 2,04% (2011). Avec le maintien de ce taux, la population serait de 37,8 millions au 1er janvier 2013, a également détaillé l'organisme. La dynamique démographique en Algérie maintient son rythme entamé durant la dernière décennie avec l'augmentation continue du nombre des mariages, des naissances et de décès, a noté l'Office national des statistiques.

R. N.

RELATION ENTRE LE PATRONAT ET L'APN

# Le FCE pour des concertations permanentes

Le Président du Forum des chefs d'entreprises (FCE) M. Réda Hamiani a appelé, hier, à l'instauration de concertations permanentes entre le patronat et l'Assemblée populaire nationale (APN) afin de pouvoir émettre des suggestions lors de l'élaboration des projets de lois concernant la sphère économique "Lors de la prochaine législature, nous voudrions donner notre avis sur les projets de loi de finances, émettre des suggestions et avoir des concertations permanentes au lieu des tripartites habituelles", a déclaré M. Hamiani sur les ondes de la Radio nationale quelques jours avant l'ouverture de la première session de l'APN, au titre de la 7ème législature.

PAR RAYAN NASSIM

Le Président du Forum des chefs d'entreprises (FCE) M. Réda Hamiani a appelé, hier, à l'instauration de concertations permanentes entre le patronat et l'Assemblée populaire nationale (APN) afin de pouvoir émettre des suggestions lors de l'élaboration des projets de lois concernant la sphère économique "Lors de la prochaine législature, nous voudrions donner notre avis sur les projets de loi de finances, émettre des suggestions et avoir des concertations permanentes au lieu des tripartites habituelles", a déclaré M. Hamiani sur les ondes de la Radio nationale quelques jours avant l'ouverture de la première session de l'APN, au titre de la 7ème législature. "La concertation doit être pérenne, stable et organisée à tous les niveaux pour examiner dans un effort collectif, les meilleures règles à adopter pour que notre économie puisse évoluer de façon plus soutenue", a ajouté M. Hamiani.

## BOUMERDÈS, SOMIVER DE THÉNIA

### Quinze travailleurs poursuivis en justice

Le conflit qui dure depuis une vingtaine de jours entre le directeur de Somiver de Thénia et les travailleurs qui ont lancé un mouvement de grève pour réclamer le départ de responsable de cette usine de miroiterie est inscrit pour durer encore longtemps. Hier, quinze travailleurs se sont déferés devant le tribunal de Boumerdès pour répondre aux chefs d'inculpation dont ils sont accusés par le directeur de Somiver. Ils sont poursuivis pour « entrave au travail et grève illégale ». En effet, quatre membres de la section syndicale UGTA de l'entreprise figurent parmi les mis en cause. On trouve également, le président de ladite section Mr. Ayache. Selon un travailleur, le responsable de la société en question tente, notamment en recourant à la justice, de mettre la pression sur les travailleurs qui entament, depuis hier, leur troisième semaine de la grève, pour réclamer le départ de directeur pour sa « mauvaise gestion ». Plusieurs parties notamment des syndicalistes et des responsables du groupe ENAVA qui détient la filière Somiver se sont déplacés ces derniers temps afin de désamorcer la crise qui secoue depuis le 02 mai dernier cette usine spécialisée dans le façonnage de verre.

T.O



Réda Hamiani

Par ailleurs, M. Hamiani a rappelé "la nécessité de s'engager dans la mise en œuvre d'une nouvelle économie moins dépendante des hydrocarbures et porteuse d'un nouveau pacte de croissance" sur la base d'"un engagement réciproque" entre les opérateurs

économiques et les autorités. Il a ajouté que ce pacte de croissance portait essentiellement sur des mesures relatives à la relance et le soutien de l'investissement, la réduction progressive de l'informel, la simplification de l'environnement de

l'entreprise et l'amélioration du climat des affaires et, enfin, des mesures d'organisation économique et d'ordre institutionnel.

Ce pacte "vise à atteindre un taux de croissance de 8 à 10% dans le secteur agro-alimentaire, celui des matériaux de construction et dans le secteur médical", a-t-il précisé, estimant que "seule une politique de filières opérationnelles, permettrait, pour les trois années à venir, de prouver que le potentiel existant est en mesure de réaliser cet objectif". Par ailleurs, le président du FCE, a plaidé en faveur d'une série de mesures pour faire de l'investissement "le moteur de toute croissance et développement", appelant à l'amélioration effective de l'environnement de l'entreprise par sa mise à niveau et la simplification des procédures, notamment en matière de financement".

M. Hamiani a estimé aussi que l'Algérie recèle un important potentiel et des moyens conséquents, à même de permettre la mise en place d'une nouvelle politique économique basée sur la multiplication des nouvelles entreprises et faciliter l'accompagnement de celles déjà existantes.

R.N

LIAISON ORAN-CONSTANTINE

## Simulation d'un crash d'un avion d'Air-Algérie

Un exercice de simulation d'accident d'un avion de ligne de la compagnie "Air Algérie", assurant la desserte Oran-Constantine, a été organisé, hier, à Oran en zone maritime relevant de la 2ème région militaire (RM). Un scénario simule une coupure radio d'un avion (ATR), qui disparaît subitement des écrans radars au large des côtes. Un plan de coordination des opérations de recherches et de sauvetage, "SAR" est mis en œuvre, a expliqué le colonel Habib Benamara, chef de la cellule de communication du commandement des Forces de défense aérienne du territoire de l'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP). Ce dispositif est aussitôt transmis au Centre des opérations des forces aériennes (COFA), au Centre national des opérations de surveillance et de sauvetage (CNOSS) et

au Centre national de coordination de la Protection civile. L'épave de l'avion à bord duquel se trouvait 60 passagers en plus de l'équipage, fut localisé à 15 nœuds (environ 35 kilomètres) au nord-ouest du port d'Oran et les coordonnées géographiques furent transmises pour diriger deux hélicoptères de sauvetage et des unités navales vers le lieu du crash. Le plan est mis en œuvre par les éléments de l'ANP conjointement avec la Protection civile, la Police, la Gendarmerie nationale et l'administration des Douanes, afin d'améliorer les actions d'intervention et de coordination. Alerté par le Centre de contrôle régional (CCR) d'Alger, organe civil chargé de la circulation aérienne, le service des gardes-côtes déclenche les modules du plan SAR, qui comportent, entre autres, la mise en place de postes de

commandement fixe (PCF) au siège de la wilaya et de poste de commandement opérationnel (PCO) sur le "quai de Casablanca" au port d'Oran. En zone maritime, un avion C-130 procède entre temps au largage de la chaîne de survie (SAMAR). Deux hélicoptères des Forces aériennes et des Forces navales se lancent au sauvetage des rescapés. Les secours à terre sont pris en charge, sur le quai du port d'Oran, par la mise en œuvre d'un plan ORSEC partiel de la wilaya d'Oran.

Une dizaine de plongeurs de la Façade maritime ouest de la 2ème RM ont pris part à cette opération. La protection civile a déployé un PC opérationnel et un poste médical avancé sur le quai, en plus d'un PC fixe, a-t-on indiqué.

L.B

## Les Rencontres Algérie d'UbiFrance les 6 et 7 juin à Paris

Les Rencontres Algérie d'UbiFrance, un rendez-vous économique annuel de capitaines de l'économie des deux pays et d'hommes d'affaires, se tiendront les 6 et 7 juin prochain à Paris, ont indiqué, hier, les organisateurs, rapporte l'APS. Le premier jour de cette rencontre se déroulera sous forme d'un séminaire auquel devront participer des personnalités officielles d'Algérie et de France, ainsi que des responsables dans les hautes sphères économiques des deux pays. Les débats porteront sur l'économie algérienne (état et perspectives), les relations économiques bilatérales (échanges commerciaux et investissements), le mode d'investissement en Algérie et l'évolution du cadre des affaires dans le pays.

Le directeur UbiFrance Algérie, Alain

Boutebel, présentera, à cette occasion, des secteurs jugés porteurs en Algérie, notamment dans l'agriculture et l'agro-industrie, l'hôtellerie, les infrastructures et l'immobilier. Le 7 juin, un forum d'affaires avec des rendez-vous individuels avec des experts du marché algérien est, par ailleurs, prévu par les organisateurs. Divers secteurs, comme le management, l'audit et conseil juridique, les banques, le e-commerce, la santé et la pharmacie, y seront abordés.

Pour les organisateurs, à travers ces Rencontres Algérie, les deux pays poursuivent la consolidation de leur relation économique, qui concerne tant les grands dossiers d'investissements ou les grands projets que le développement des partenariats entre PME et ETI des deux pays. Ce rendez-vous économique est

désormais perçu comme une véritable plateforme d'échanges et d'apartés entre les chefs d'entreprises algériens porteurs de projets et leurs homologues français. Il est aussi vu en tant que moment pour débattre des potentialités du marché avec des experts sectoriels, des prestataires de services dans les domaines juridique, fiscal, bancaire, des ressources humaines, de la formation, et des partenaires institutionnels d'UbiFrance aux services des entreprises. Selon UbiFrance, l'Agence française pour le développement international des entreprises, l'Algérie représente un marché de premier plan pour la France, avec des exportations qui ont atteint 5,75 milliards d'euros en 2011 (+9% par rapport à 2010) et une présence de plus de 450 entreprises représentant 35.000 emplois directs.

L.B

ATTENTAT PERPÉTRÉ LUNDI À SANAA

## L'Algérie condamne

L'Algérie condamne "avec la plus grande fermeté" l'attentat perpétré au Yémen lundi, qui a coûté la vie à une centaine de soldats yéménites, et exprimé sa "pleine solidarité" et son "soutien total" au peuple et autorités de ce pays dans la lutte contre le

terrorisme, a indiqué hier, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, M. Amar Belani, dans une déclaration écrite. "L'Algérie condamne avec la plus grande fermeté l'attentat qui a été perpétré au Yémen le 21 mai 2012, ayant coûté la vie à une centaine de soldats yéménites,

et exprime sa pleine solidarité et son soutien total au peuple et autorités yéménites dans la lutte contre le terrorisme ainsi que dans leurs efforts visant à consolider la stabilité du pays et assurer le succès de la transition politique en cours", souligne la déclaration.

APS

1<sup>ER</sup> SOMMET MONDIAL DE LA DIASPORA AFRICAINE

## Quand l'Afrique pense à ses cerveaux et à son argent

La ville sud-africaine de Sandton abritera du 23 au 25 mai le 1er Sommet mondial de la diaspora africaine. Les premières journées verront la tenue de réunions ministérielles et de hauts fonctionnaires qui devront déblayer le terrain pour la conférence devant réunir vendredi les chefs d'Etat et de gouvernement ainsi que des représentants parlementaires issus de plus de 60 pays.

PAR LARBI GRAÏNE

A ce sommet des chefs d'Etat, l'Algérie sera représentée par le ministre délégué, chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel. Parmi les participants figurent entre autres des parlementaires d'ascendance africaine du Congrès des Etats-Unis (soit le Congressional Black Caucus), des élus issus des états de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), des parlementaires d'origine africaine de différents pays d'Amérique, des représentants du Parlement panafricain



Abdelkader Messahel.

(PAP), et de députés afro-néerlandais et afro-lusophones. Selon les initiateurs du sommet «la diaspora africaine se définit comme étant composée de toute personne d'ascendance africaine qui vit en dehors de l'Afrique et qui, quelle que soit sa nationalité, veut contribuer au développement du continent». Confronté à toutes sortes d'aléas, malnutrition, sécheresse, endettement, le continent africain, a plus besoin que jamais de s'ouvrir sur l'extérieur pour tenter de rapatrier ses richesses humaines

et matérielles. Cela étant, ce premier sommet se fixe pour objectif de susciter et d'encourager des partenariats entre les parlementaires africains et leurs homologues de la diaspora d'Amérique, des Caraïbes et d'autres régions du monde. (Brasilia, New York, Londres, Paris, Les Bahamas et Addis-Abeba). Il s'agit d'impulser une dynamique nouvelle en vue de relancer le développement socio-économique de l'Afrique sur la base de méthodes appropriées à même de tirer profit des compé-

tences humaines en Afrique ou à l'étranger. En outre, les congressistes devront du reste adopter la déclaration politique ainsi que le plan d'action approuvé par la conférence ministérielle de la diaspora africaine, tenue en novembre 2007 à Midrand (Afrique du Sud).

Considérée comme la «6ème région» africaine, la diaspora selon la Banque mondiale compte 112,65 millions de personnes en Amérique latine, 39,16 millions en Amérique du Nord, 13,56 millions dans les Caraïbes et 3,51 millions en Europe. Les pays subsahariens selon la même source reçoivent chaque année de la part des ressortissants de la diaspora 10 milliards de dollars environ, bien que ce montant pourrait être dans la réalité, estime la même source, de l'ordre de 40 milliards de dollars. La diaspora africaine est créditée d'avoir de grandes aptitudes pour développer l'Afrique. Grâce à la formation et l'expérience qu'ils ont pu glaner dans leurs pays d'accueil, les Africains de l'étranger, contribuent via les transferts d'argent et les investissements ou création d'entreprises à la croissance économique de l'Afrique. Rappelons que la décision de consacrer à la diaspora africaine un sommet spécial en mai 2012 avait été prise lors de la 17e conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine à Malabo (Guinée Equatoriale) en juillet 2011

L.G.

MOURAD MEDELICI L'A RAPPELÉ À DOHA

## L'Algérie contre l'intervention militaire

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

L'Algérie de par son histoire est contre toute intervention militaire, a déclaré, hier à Doha, le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci. Le ministre des AE, qui prend part aux travaux du Forum de Doha et de la Conférence économique intitulée «Enrichir l'avenir économique du Moyen-Orient», a rappelé que «notre pays, pour des raisons différentes, a sa propre évaluation de ces interventions, qui peuvent être porteuses, à court terme, de solutions et, à long terme, de problèmes». La communauté internationale, a-t-il poursuivi, «doit s'auto-évaluer sur les interventions qu'elle a déjà effectuées», avant d'ajouter que l'exigence de transparence des affaires internes des pays «doit s'accompagner aujourd'hui de la transparence dans la gouvernance mondiale». «Ceci nous ramène à la question du multilatéralisme et de la réforme de l'ONU pour lui permettre de trouver les solutions appropriées au moment oppor-

tun et non pas créer d'autres problèmes», a-t-il précisé. Au cours de la session consacrée aux changements politiques au Moyen-Orient, les panélistes ont, notamment, mis l'accent sur le besoin d'indépendance de la société civile, d'autonomisation des femmes, de lutte contre la violence domestique et d'intégration des groupes ethniques et des minorités à travers un processus démocratique inclusif. Certains d'entre eux ont «dénoncé» la politique des deux poids deux mesures pratiquée par les pays occidentaux, notamment concernant la question palestinienne. Les interventions de la deuxième session consacrée à «L'économie et le marché libre», se sont focalisées sur la crise économique et financière internationale et ses conséquences sur le commerce international, notamment sur les économies des pays arabes et celles des pays en voie de développement.

Il a été souligné dans ce cadre que dans un monde désormais globalisé la production est mondialisée avec l'émergence d'autres

pôles producteurs. Les pays de la région n'ont pas besoin d'assistance, mais plutôt d'un véritable partenariat. La solution aux crises cycliques «passe par une réforme du système financier international incapable de faire face à la complexité des relations économiques et financières internationales», a-il été souligné.

Au cours de la troisième session consacrée aux défis du «printemps arabe», les intervenants ont, au-delà de certains rappels historiques sur les méfaits des régimes déchus, insisté sur la nécessité d'assurer une période de transition inclusive porteuse de stabilité et de relance économique, à la faveur de la mise en place de gouvernements légitimes. Il a été relevé dans ce contexte que la construction démocratique «est une oeuvre de longue haleine qui a besoin d'être accompagnée par les partenaires étrangers sans interventions dans les pays concernés».

En marge des travaux, indique-t-on, M. Medelci a rencontré le vice-président du Parlement européen, Miguel Angel

Moratinos. L'entretien a porté sur le projet de création d'une alliance pour la sécurité alimentaire.

M. B.

L'AMBASSADEUR DES ETATS UNIS À TIZI OUZOU

## «Les potentialités humaines existent en Algérie»

PAR LOUNES BOUGACI

L'ambassadeur des Etats Unis à Alger, Henry S. Ensher, a souligné hier que les Etats Unis «travailleront» avec le prochain gouvernement algérien et avec l'actuelle Assemblée nationale populaire, élue le 10 mai dernier. Une déclaration qui illustre les intentions des Etats-Unis à continuer la coopération avec l'Algérie, notamment au plan de la lutte contre le terrorisme mais pas seulement. Il s'agit aussi d'aborder le volet de l'investissement américain en Algérie qui n'est pas encore florissant actuellement. Henry S. Ensher qui intervenait à Tizi Ouzou à l'occasion d'une visite officielle a expliqué que les

investisseurs américains ignorent la situation réelle qui prévaut en Algérie sur le plan sécuritaire. C'est pourquoi des réticences sont enregistrées concernant la venue en Algérie d'investisseurs potentiels, a ajouté le diplomate. Ce dernier a rappelé d'ailleurs que les échanges commerciaux se limitent pour le moment aux hydrocarbures. Mais l'invité de Tizi Ouzou n'a pas caché son vœu de voir la coopération s'étendre à d'autres créneaux. Pour faire changer d'avis aux investisseurs américains, le rôle des Algériens résidant aux Etats-Unis est déterminant, a estimé l'orateur qui est intervenu devant les journalistes locaux. Les Algériens vivant aux USA pourraient véhiculer la réalité de la situation sécuritaire

actuelle en Algérie. Cette démarche serait à même de susciter un intérêt commercial à l'égard de l'Algérie. A cet effet aussi, l'ambassadeur a souligné que les discussions entre les deux pays se poursuivront pour promouvoir les relations bilatérales notamment dans les domaines de l'éducation et de l'économie. Les systèmes économiques des deux pays sont fondamentalement différents, ce qui ne rend pas facile la coopération aux yeux de l'ambassadeur US. Ce dernier a insisté en revanche sur les potentialités humaines que recèle l'Algérie tout en renouvelant la confiance de son pays quant à la stabilité de l'Algérie.

L. B.

### CNEP-AL BARAKA Signature de conventions pour financer les TPE

Deux conventions ont été signées mardi à Alger entre le Programme de développement économique durable (DEVED), un projet pilote de la société allemande de coopération internationale (GIZ), et les banques CNEP et Al-Baraka pour la mise en place d'un service dédié au financement des TPE (Très petites entreprises) au sein de chacune d'entre elles. Une troisième convention a été signée entre le DEVED et l'Institut algérien de hautes études financières (IAHEF) pour que ce dernier prenne en charge la formation des cadres de ces deux banques, et d'autres banques dans le futur, à travers la création d'un service spécialisé à son niveau. Les conventions ont été signées par MM. Djamel Bessaa, PDG de la CNEP-banque (publique), Nacer Hideur, secrétaire général d'Al-Baraka (privée à capitaux mixtes), Redouane Kouider-Aissa, directeur général de l'IAHEF, Harraz Mehdi, représentant du ministère de l'Industrie et Ahcene Bellahcene, directeur adjoint du DEVED. M. Bessaa, également président de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF), a salué cette démarche qui permettra au secteur bancaire de «mieux s'adapter aux besoins de financement des TPE», marquées par un risque élevé de non remboursement, un taux de mortalité considérable et des difficultés de gestion diverses. Les banques qui veulent s'investir pleinement et durablement dans le financement des TPE devraient tout de même «s'approprier» le savoir-faire en la matière pour ne pas rester totalement dépendantes de l'expertise étrangère, selon le même responsable.

R.N.

45<sup>e</sup> ÉDITION DE LA FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER (30 MAI - 6 JUIN 2012)

# Plus de 40 pays et plus de 600 firmes étrangères représentées

Alors que l'Égypte est le pays invité d'honneur pour la 45<sup>e</sup> édition de la Foire internationale d'Alger qui coïncide avec le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Indépendance, plus de 40 pays et plus de 600 firmes et entreprises étrangères seront, donc, au rendez-vous de la plus grande et la plus importante manifestation économique et commerciale d'Algérie.

PAR AMAR AOUIMER

Ainsi, le Palais des expositions de la Société des foires et exportations (Safex) abritera cet évènement stratégique pour l'économie algérienne et qui est considéré comme la vitrine de l'économie et de l'industrie nationale.

Placée sous le thème de "50 ans d'édification", la 45<sup>e</sup> FIA a connu déjà un certain engouement au début de l'année 2012 de la part des pays et des entreprises désirant y participer, en ce sens que «pas moins de 28 pays ont montré leur intérêt pour prendre part à la prochaine édition prévue du 30 mai au 6 juin.

Un engouement inhabituel est enregistré au niveau de la cellule de la 45<sup>e</sup> FIA installée auprès des services de la Safex. En effet, plusieurs pays ont déjà saisi la Safex pour s'enquérir des modalités d'inscription», selon la Safex.

Devenue incontestablement le baromètre de l'auscultation de l'économie nationale et le moyen adéquat pour tisser des formes de partenariat entre les entre-



prises algériennes et les firmes internationales, la FIA est très convoitée actuellement par de nombreux entrepreneurs et industriels étrangers. Ainsi, certaines entreprises y prennent part régulièrement depuis de longues années, alors que plusieurs autres veulent exposer leurs produits pour la première fois.

Nous l'avons, notamment, remarqué récemment lors du Salon international du bâtiment et des travaux publics Batimatec. Dans cet ordre d'idées, dans son message sur la 45<sup>e</sup> FIA, le président-directeur général de la Safex, Rachid Gasmi, précise que «depuis sa création en 1964, cet événement, d'envergure internationale, n'a jamais cessé d'être le creuset de l'attractivité de notre pays par rapport à nos partenaires économiques étrangers ; et aujourd'hui, en pleine crise économique mondiale, plus qu'hier, puisque 36 pays sont représentés à cette édition avec 603 firmes étrangères qui convoitent le marché algérien attirées par les ambitieux programmes d'investissements inscrits pour le prochain quinquennat».

Forte avec plus de 150 milliards dol-

lars, l'Algérie continue d'attirer des investisseurs et des entrepreneurs étrangers de tous horizons, sachant que même le FMI convoite cette santé financière...

Le boss de la Safex ajoute, dans son message, que «la participation nationale n'est pas en reste avec 355 entreprises, dont plus de 80% de PME en plein essor qui saisissent l'occasion de la Foire internationale d'Alger pour promouvoir leurs produits, leurs images de marque et nouer éventuellement des partenariats mutuellement bénéfiques avec les partenaires étrangers».

## Egypte, pays invité d'honneur

En tant que pays invité d'honneur, l'Égypte a déjà concocté un ambitieux programme d'animation inhérent à la participation de ce pays à la 45<sup>e</sup> FIA.

D'ores et déjà, l'ambassade d'Égypte à Alger organise une conférence de presse commune avec la Safex, lundi prochain, pour annoncer plus d'informations et de menus détails sur la participation de ce pays à la FIA où Salah Hani, chargé d'affaires à la mission diplomatique, et Samy

Aouadh Abdelghani, chef du bureau commercial, ainsi que Mohamed Ali Mahmoud, chef du bureau d'information, présenteront le planning de travail de leurs participants.

Concernant ce pays, le ministre égyptien de l'Industrie et du Commerce extérieur, Aïssa Mahmoud, sera présent à la cérémonie officielle d'inauguration qui sera certainement rehaussée par le président de la République, comme chaque année.

Par ailleurs, des rencontres professionnelles bilatérales quotidiennes (match-making) sont programmées dans la salle annexe du pavillon Saoura entre les sociétés participantes et les hommes d'affaires algériens, tandis que le 31 mai, une conférence sur les opportunités d'investissement et le climat des affaires en Égypte sera animée par Nadj Abul El Alla, représentant de l'Organisme égyptien chargé des expositions et des congrès internationaux (GOIEF) et président de l'administration centrale des investissements.

Pour sa part, l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex) indique que le Salon international de l'exportation, prévu initialement en simultanéité avec la 45<sup>e</sup> FIA, est reporté au 18 octobre prochain.

A. A.

## LES EXPERTS AFFIRMENT À PROPOS DES ÉNERGIES RENOUVELABLES «Une alternative à long terme aux énergies conventionnelles»

«Cette alternative est plausible d'autant que les énergies conventionnelles (pétrole et gaz en l'occurrence) sont non renouvelables», ont affirmé plusieurs experts en précisant, néanmoins, que cela deviendrait «possible dans les vingt prochaines années et plus». Les énergies renouvelables pourront constituer à long terme une «alternative» aux énergies conventionnelles, ont indiqué, lundi, des experts algériens et étrangers lors d'une conférence nationale sur l'eau et l'énergie, organisée à l'université Hassiba-Ben Bouali. Lors de cette rencontre scientifique qui a regroupé des experts allemands, italiens, grecs et algériens, ainsi que le représentant de la Banque mondiale (BM) en Algérie, l'accent a été mis sur la nécessité de développer ce créneau en Algérie, compte tenu des sources d'énergies renouvelables existantes et de leur impact au double plans économique et environnemental, selon l'APS. Le programme de réalisation des stations de dessalement de l'eau de mer mis en œuvre par l'Etat algérien constitue, à lui seul, un «motif solide» pour le développement des énergies renouvelables en raison de leur apport dans la réduction du coût d'exploitation de ces infrastructures et l'enjeu que constitue l'eau en ce 21<sup>e</sup> siècle, a-t-on estimé à cet égard. Tout en reconnaissant que le coût des énergies renouvelables est actuellement «élevé», ils ont soutenu que le dessalement de l'eau de mer et l'énergie renouvelable constituent une «solution émergente» pour réduire le déficit en eau, notamment pour la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), d'autant plus, ont-ils expliqué, que le coût des énergies renouvelables est appelé à diminuer à moyen terme avec l'évolution et la maîtrise des technologies.

R. E.

R. E.

## DISTRIBUTION DE PRODUITS ALIMENTAIRES

# Nécessité de diffuser une «culture de la consommation»

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a insisté, lundi, sur la nécessité de diffuser une «culture de la consommation» chez les citoyens dont la protection en tant que consommateurs constitue une «préoccupation majeure» des pouvoirs publics.

Présidant une rencontre nationale de sensibilisation sur le «Guide du consommateur algérien», tenue au Palais de la culture et des arts de cette ville, le ministre a ajouté que la consommation en tant que «phénomène économique, social et environnemental» concerne tous les Algériens.

Benbada a noté que le choix du thème de cette rencontre nationale «témoigne d'une volonté commune de parvenir à établir une communication constante» entre l'administration publique, les ménages et les opérateurs économiques (producteurs, distributeurs et consommateur), selon l'APS.

La question de la protection du consommateur constitue une préoccupation majeure des pouvoirs publics d'où l'importance accordée par l'Etat à la «diffusion d'une culture de la consommation chez les citoyens», a-t-il indiqué, avant de présenter aux présidents des associations

de consommateurs présents à la rencontre le «Guide du consommateur algérien», un ouvrage de 240 pages réalisé par son département et qu'il a qualifié de «référence vitale», autant pour les associations que pour les opérateurs économiques.

Premier du genre à être élaboré en Algérie, le guide contient des informations et des conseils à même d'aider le consommateur à «connaître ses droits, à prendre la bonne décision et à se protéger des commerçants avides de gain rapide et manquant de scrupules», a affirmé le ministre, estimant que le document comprend également les «mesures à suivre» lors des achats et de la conclusion de marchés. «Le guide a été tiré en 100.000 exemplaires, un nombre insuffisant, certes, mais qui sera suivi par d'autres tirages», a ajouté M. Benbada, annonçant le prochain lancement à travers le pays, en coordination avec les associations de protection des consommateurs, de campagnes de sensibilisation contre les risques d'intoxication durant la période estivale ainsi que la mise en place d'un réseau national d'alerte contre les risques d'intoxication et les cas d'infraction aux pratiques commerciales. Le ministre du Commerce a procédé, au cours de sa visite

de travail dans la wilaya de Skikda, au lancement symbolique des travaux de construction d'un marché couvert des fruits et légumes, dans la commune d'El-Harrouch (30 km au Sud Skikda).

Inscrit pour un montant de 39,27 millions de dinars, ce marché sera livré au bout d'un délai de 18 mois, selon les responsables locaux du secteur.

M. Benbada a également visité le terrain réservé pour le siège d'une subdivision du commerce à Azzaba et la nouvelle laiterie de Hamrouch-Hamoudi (commune de Hamadi Krouma), ouverte durant le premier trimestre 2012 et employant 92 travailleurs, ainsi qu'une unité de la société algérienne d'emballage plastique.

Dans la commune de Salah-Bouchaour (25 km au sud de Skikda), il a inspecté le projet de réalisation d'un marché de gros, avant d'inaugurer, au centre de Skikda, le nouveau siège de la direction de wilaya du commerce et celui de l'Inspection de contrôle de la qualité et répression de la fraude aux frontières. Le ministre avait fait part, dans la matinée, du recrutement, à l'échelle du pays de 7.000 nouveaux agents contrôleurs avant la fin du programme quinquennal 2010-2014.

## NAÂMA

**Les jeunes de plus en plus attirés par l'ANGEM**

La coordination de l'Agence nationale de gestion des microcrédits (ANGEM) de la wilaya de Naâma suscite un véritable engouement auprès des jeunes sans emplois et en quête de financements pour monter leurs propres micro-entreprises, ont indiqué ses responsables.

La coordination locale de l'ANGEM affirme avoir avalisé, depuis le début de l'année en cours, 1.586 dossiers susceptibles de générer 1.592 emplois, et ce par le biais de trois formules de financement.

Ces formules consistent en l'octroi de prêts sans intérêt destinés, notamment, à la femme au foyer, au financement bipartite (promoteur-ANGEM), dont le montant oscille entre 40.000 DA et 100.000 DA, et celui tripartite (promoteur, ANGEM et Banque) qui peut atteindre un million de dinars, a expliqué le coordinateur de l'ANGEM.

Selon ce responsable, 1.487 dossiers de prêts sans intérêt ont été accordés durant la même période, dont 1.023 ont été obtenus par des femmes, en plus de l'approbation de 91 projets de financement bipartites versés, notamment, dans les petits métiers et l'artisanat, et de huit projets tripartites au profit des détenteurs de titres de qualification professionnelle et d'artisanat.

L'activité artisanale, notamment le tissage et les produits laineux, revêt un grand intérêt de la part des promoteurs, eu égard à la profusion de la matière première, dont la laine et les peaux. Elle est suivie des spécialités d'informatique et la menuiserie aluminium.

L'ANGEM organise, en coordination avec les établissements de la formation professionnelle de Naâma, des rencontres de sensibilisation à travers les communes, en vue de vulgariser les missions et les avantages de ce dispositif de l'emploi, a fait savoir le même responsable.

## OUARGLA

**Création d'un espace de loisirs**

L'Association "Ifassen N'laksar" (les mains du ksar), présidée par Mme Khelil-Kadi, a organisé samedi à Ouargla une campagne de volontariat pour faire d'une de ses palmeraie un espace de promenade et de loisirs.

D'autres associations ouarglies ont pris part à cet événement, notamment le Club vert pour la jeunesse et l'environnement et l'Association du ksar pour la culture et l'Israh.

Plus de 70 volontaires, regroupés de bon matin au ksar de Ouargla, ont pris le départ vers la vieille palmeraie de Bella, au lieu dit Bouâmer, à la périphérie de la ville.

Au son des tambours et de hautbois, les volontaires ont minutieusement nettoyé cette grande palmeraie de tous les déchets qui la défigurait.

Les éléments de la Protection civile, qui ont accompagné la sortie des volontaires, se sont chargés de brûler les déchets collectés.

Cette palmeraie est la seconde à être nettoyée, après celle de N'goussa, pour devenir un lieu de loisirs et de convivialité, selon Mme Bouhalla Khadidja, présidente du Club vert pour la jeunesse et l'environnement, composé essentiellement d'étudiants.

Cette initiative, qui entre dans le cadre des actions pour le Mois du patrimoine, était soutenue et encadrée par les Directions de wilaya de l'Agriculture, des Forêts et du Tourisme.

APS

## BENI SAF, NOUVEAUX FILTRES DE LA CIMENTERIE

**Diminution de la pollution**

*Le taux de pollution engendrée par l'activité de la cimenterie de Beni Saf sera réduit de 90% grâce aux nouveaux filtres, a indiqué le directeur par intérim de l'environnement de la wilaya d'Ain-Témouchent.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Le renforcement par la Société des ciments de Beni Saf (SCIBS) des filtres manche de dernière génération par de nouveaux équipements portera le taux de réduction de la pollution ou émissions de rejets, dans l'air, de denses poussières nocifs pour la santé, de 60% actuellement à 90% à la fin du mois de septembre 2012, a précisé M. Benmansour Seif El-Islam, lors d'une conférence de presse, soulignant : "Ceci a été rendu possible suite à deux mises en demeure adressées par la Direction de l'environnement à la SCIBS après une expertise effectuée par un service spécialisé. A défaut, un arrêté administratif aurait été prononcé."

"Les particules toxiques dans l'air enregistrées dépassent de quatre à cinq fois les normes acceptables dans ce domaine", a ajouté le même directeur.

Les nouveaux équipements régleront définitivement les problèmes de pollution de cette cimenterie qui va porter sa production à trois millions de tonnes/an contre 1,2 t/an actuellement, a encore précisé M. Benmansour qui est en même temps inspecteur régional de l'environnement, rappelant que ces équipements ont donné de



"très bons résultats" à la cimenterie de Meftah dans la wilaya de Blida.

Située à quatre kilomètres du chef-lieu de daïra, la cimenterie de Beni Saf, qui a été mise en service en 1979, produit actuellement 1,2 million de tonnes de ciment et envisage de porter cette production à environ trois millions de tonne, souligne l'APS.

Les nouveaux équipements de lutte contre la pollution permettront de remédier aux problèmes causés par les rejets des poussières dégagées à tous les niveaux de fabrication par le ciment, conformément aux contrats de performance environnementale signés entre la Société de gestion des participations Ciments et le ministère de tutelle.

Cette année, parallèlement à la mise en exploitation de ces équipements de protection de l'environnement qui permettent un gain d'énergie, de matière et d'eau, la cimenterie de Beni Saf et celle de Meftah bénéficieront de nouveaux brûleurs à haute efficacité énergétique.

Cette nouvelle approche consiste, selon l'APS, en l'installation de nouveaux variateurs de vitesse permettant de consommer uniquement la quantité d'énergie correspondant aux besoins de production, permettant, ainsi, d'obtenir à la fois une économie d'énergie, un gain de temps et une réduction des coûts, car les variateurs actuels fonctionnent à plein régime quels que soient les niveaux de production.

B. M.

## TEBESSA, ANIMATEURS DE CLUBS VERTS

**Une session de formation à l'éducation environnementale**

Une session de formation des formateurs d'animateurs des clubs verts de la wilaya de Tébessa s'est ouverte dimanche dernier à la Maison de l'environnement du chef-lieu de wilaya, à l'initiative du Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE).

Une trentaine de cadres et d'enseignants chargés du programme pédagogique

environnemental dans la wilaya participent à ce cycle de formation de cinq jours, encadré par deux techniciens du CNFE, dans le cadre d'une convention signée entre le Conservatoire et la Direction de wilaya de l'environnement.

L'objectif de cette rencontre est de favoriser la diffusion de l'éducation environnementale en milieu scolaire et la multipli-

cation des clubs verts au sein des établissements scolaires de la wilaya, a indiqué la Direction de l'environnement. Les participants à cette rencontre suivront des cours théoriques et pratiques autour de la sensibilisation aux questions environnementales ainsi que sur la création et l'animation des clubs verts et de leurs sorties sur le terrain, selon la même Direction, ajoutant que cette formation s'inscrit dans le cadre du programme d'action 2012 arrêté par le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement.

165 clubs verts sont en activité actuellement au niveau des établissements scolaires de la wilaya de Tébessa, qui constituent un support efficace en matière de sensibilisation des élèves aux enjeux environnementaux et d'éducation à la citoyenneté, ont estimé, de leur côté, des animateurs de clubs verts de la wilaya.

Ces clubs sont soutenus par la Direction de wilaya de l'éducation qui a mis à la disposition des enseignants-animateurs et des élèves le matériel pédagogique et didactique nécessaire pour leurs activités et ce, au titre du programme national de renforcement de l'éducation environnementale en milieu scolaire. Tébessa est la seule wilaya du pays qui possède deux maisons de l'environnement, dont l'une est implantée au chef-lieu de wilaya et l'autre à Bir el-Ater.

APS

TIZI-OUZOU, A LA FNTR

# Les retraités cherchent une oreille attentive

Les retraités de la wilaya de Tizi-Ouzou sont mécontents de leurs conditions de vie. C'est à travers le comité syndical de la wilaya de Tizi-Ouzou affilié à la Fédération nationale des travailleurs retraités (UGTA) que les retraités se sont exprimés pour dire leurs préoccupations.

PAR LOUNES BOUGACI

« Nous avons tenu une assemblée générale avec la participation des secrétaires généraux des comités de daïras afin de procéder à l'examen détaillé de la situation des retraités. Après débat et échanges de points de vue, les membres présents sont parvenus à un constat amer qui laisse clairement apparaître le désarroi des retraités dont le pouvoir d'achat connaît un effondrement sans précédent en dépit des dernières augmentations pourtant qualifiées d'historiques», souligne le comité syndical de Tizi Ouzou de la FNTR.

Ce dernier ajoute que devant une telle situation, la majorité des retraités doit se contenter encore longtemps «de regarder du côté des étals achalandés de fruits et légumes, sans pouvoir y accéder à cause des prix prohibitifs qui y sont affichés. Ils ne peuvent même plus se rabattre sur les légumes secs et les pâtes alimentaires qui sont devenus un luxe, à cause de leur coût qui a plus que triplé». De ce fait, les retraités de la wilaya de Tizi-Ouzou ont choisi



d'interpeller les responsables au plus haut niveau ainsi que la centrale syndicale UGTA en vue de mettre un terme une bonne fois pour toutes à la précarité des retraités qui sont loin d'être rétablis dans leur dignité, «contrairement aux affirmations entendues ici et là». La même structure syndicale souligne : «Les retraités de la wilaya de Tizi-Ouzou se considèrent mobilisés jusqu'à satisfaction totale de leurs revendications». Pour le comité de wilaya de la FNTR, le secrétariat fédéral

FNTR/UGTA est encore une fois interpellé en vue d'initier des actions d'envergure à travers le territoire national pour faire aboutir, dans son intégralité, la plateforme de revendications. Et de conclure que le conseil d'administration de la Caisse nationale des retraités est interpellé pour tenir une réunion dans les meilleurs délais possibles afin d'annoncer les augmentations de la rivale du mois de mai et la majoration pour conjoint à charge.

L. B.

OUACIF

## Grève illimitée au CFPA



Depuis le vingt du mois en cours, les travailleurs et les enseignants du centre de formation et d'apprentissage Djouher Ben Ahmed de la commune de Ouacif sont entrés en grève illimitée. C'est suite à une décision prise par la section syndicale locale de l'Union générale

des travailleurs algériens que ce débrayage a été enclenché. Une assemblée générale s'est déroulée le 17 mai dernier en présence des adhérents de la section syndicale et sous la présidence de Hamid Boudaoud, le secrétaire général. Ce dernier a d'ailleurs rappelé dans son intervention que les pro-

messes formulées par la directrice de wilaya de la formation professionnelle n'ont pas été tenues. Aussi, le même intervenant a souligné la non-satisfaction de la plateforme de revendications débattue par les représentants des travailleurs, le directeur de l'établissement, la directrice de wilaya, l'union de wilaya UGTA et le coordinateur des sections syndicales UGTA de la formation professionnelle. Un large débat s'en est suivi et a abouti à la décision de lancer une grève illimitée qui a pris effet le 20 mai dernier. La fermeture du bloc administratif et des salles de cours jusqu'à satisfaction des revendications a été également décidée. Par ailleurs, la section syndicale a souligné qu'il a été convenu de geler le dialogue avec la direction de wilaya de la formation professionnelle et de l'apprentissage, le départ du directeur de l'établissement et le règlement définitifs de tous les problèmes restés en suspens. «Nous, membres de la section syndicale restons mobilisés et surtout déterminés à user de nos prérogatives de représentants des travailleurs afin de faire aboutir nos revendications, faute de quoi, la section syndicale prend l'opinion et les pouvoirs publics à témoin», concluent les représentants de la section syndicale du centre de formation professionnelle et d'apprentissage Djouher Ben Ahmed de Ouacif.

L. B.

AZEFFOUN

### Les chefs d'entreprise dénoncent

Les chefs d'entreprise de la région d'Azeffoun, soixante sept kilomètres au nord est du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou, sont en colère. Et pour cause : «l'attribution de marchés de réparation des dégâts occasionnés suite aux intempéries de février dernier de gré à gré et à des entrepreneurs qui ne sont pas de la région d'Azeffoun». Le collectif des chefs d'entreprises d'Azeffoun souligne ainsi : «Les intempéries qui ont secoué la quasi-totalité du pays et particulièrement les zones rurales, ont provoqué des dégâts considérables. Comme à l'accoutumée, l'Etat a décidé d'allouer des crédits de paiement aux communes sinistrées pour les sortir des catastrophes. Alors, chaque jour, nous, entrepreneurs, nous rendions au siège de l'Assemblée populaire communale, pour nous enquérir d'éventuels projets appropriés à ce sinistre afin de préparer nos soumissions mais rien ne se dessinait». Les entrepreneurs ajoutent : «Quelques jours après, nous avons découvert que trois projets de ce genre ont été confiés directement de gré à gré, sans passer par un appel d'offre, au profit d'un entrepreneur hors de la commune, comme si aucune entreprise n'existe à Azeffoun». Et de rappeler : «Comme l'un des trois projets était déjà achevé, nous avons saisi le président d'APC par écrit pour déplorer l'irrégularité de ses services : au lieu de revenir aux procédures légales telles que définies par le code des marchés publics, il a fait la sourde oreille et a continué la réalisation des deux autres projets jusqu'à leur achèvement». Le collectif des chefs d'entreprises d'Azeffoun dénonce «vivement ces pratiques illégales et demande l'ouverture d'une enquête judiciaire à l'encontre du maire».

CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN

### Sortie d'une nouvelle promotion

Une nouvelle promotion de secouristes a terminé sa formation hier à Tizi-Ouzou, nous a confié M. Hakim Ait Hamadouche, Président du comité de wilaya du CRA. Il s'agit, selon notre interlocuteur, de la onzième promotion qui a été baptisée : «Promotion 19 mai 1956». La cérémonie de sortie a eu lieu à cet effet au département de biologie de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou en présence des responsables du CRA. L'objectif et la mission de cette promotion, selon Hakim Ait Hamadouche, consiste à promouvoir la culture du secourisme et à assurer la formation au niveau de l'ensemble des cités universitaires.

TIZI GHENNIF

### Le gaz de ville tarde à arriver

C'est après avoir patienté pendant longtemps que les comités des villages de la commune de Tizi Ghennif ont décidé de sortir de leur réserve et de recourir à la presse afin de déplorer le problème du retard accusé dans le branchement de ces localités au réseau de gaz naturel. «Nous, comités des villages de la commune de Tizi Ghennif, dénonçons et prenons à témoin les citoyens de la commune et les autorités compétentes, au sujet des blocages et des entraves provoquées par les autorités locales, relatifs au projet d'approvisionnement de la commune en gaz naturel». Les concernés appellent qu'un programme de raccordement de trois mille foyers en gaz naturel a été octroyé à la commune de Tizi Ghennif et malheureusement, à cause des négligences des services techniques de l'APC de Tizi Ghennif et de la défaillance des autorités locales concernées, l'étude du versant nord a été rejetée par les services compétents. «En dépit des appels des représentants des comités des villages de la commune afin d'apporter des solutions concrètes à cette situation de blocage, les autorités locales persistent dans leurs agissements qui engendrent plus de retard pour la réalisation de ce projet», ajoute-t-on. Les représentants des comités des villages ont tenu à rappeler à la population que leurs revendications sont légitimes et s'inscrivent strictement et uniquement dans un cadre social.

L. B.

YÉMEN  
APRÈS L'ATTENTAT DE LUNDI

## Arrestation de deux kamikazes à Sanaa

Deux kamikazes ont été arrêtés lundi au Yémen par les autorités après l'attentat suicide de Sanaa, revendiqué par Al-Qaïda, qui a fait 96 morts dans les rangs de l'armée, a indiqué mardi une source des services de sécurité.

Selon cette source, les deux hommes, qui portaient chacun une ceinture explosive pesant 13 kilos, ont été appréhendés près de la place Sabiine, peu après l'attentat mené par un soldat qui s'est fait exploser au milieu de ses camarades s'entraînant pour une parade militaire.

Les deux hommes étaient également en uniforme militaire et projetaient de se faire exploser, a précisé cette source.

L'attentat de lundi, le premier de cette ampleur à Sanaa depuis l'accession au pouvoir en février du président Abd Rabo Mansour Hadi, a été revendiqué par le réseau terroriste Al-Qaïda.

Le réseau a affirmé que le ministre de la Défense, Mohamed Nasser Ahmed, et le chef d'état-major, le général Ahmed Ali al-Achoual, étaient visés. Les deux hommes étaient sur la tribune pour assister aux répétitions de la parade mais n'ont pas été touchés.

Les autorités yéménites ont annulé la parade militaire prévue mardi à l'occasion de l'anniversaire de l'unification du Yémen, et se sont contentées d'organiser une cérémonie à l'École de l'aviation et de la défense aérienne, en présence du président Hadi.

APS

IRAK, ATTENTATS  
À LA BOMBE À BAQOUBA

## Six personnes tuées

Quatre enfants et deux adultes ont trouvé la mort mardi dans deux attentats à la bombe visant des maisons dans la ville de Baqouba (60 km au nord de Bagdad), ont indiqué des responsables.

La première bombe, qui a ciblé la maison d'un membre de la milice Sahwa, Arkan Mohammed, qui avait aidé dès la fin 2006 l'armée US à combattre al-Qaïda, a tué son épouse et ses deux fils âgés de 10 et 13 ans, a déclaré le docteur Ahmed Ibrahim de l'hôpital de Baqouba. Le milicien et un autre de ses enfants ont été blessés.

Un quart-d'heure plus tard, une autre bombe a explosé au domicile d'une famille tuant la mère et deux enfants, tandis que le père, Mehdi al-Timimi, et deux autres enfants ont été blessés, selon la même source.

126 personnes ont péri dans des attaques au cours du seul mois d'avril en Irak, selon les statistiques officielles.

MALI, OPPOSÉ À SON MAINTIEN

# Des manifestants agressent le président par intérim

*La transition à la suite du coup d'Etat militaire du 22 mars au Mali a connu un nouveau soubresaut lundi dernier, avec l'agression du président par intérim Dioncounda Traoré par des manifestants opposés à son maintien au pouvoir au lendemain d'un accord politique avec les putschistes.*

**T**raoré, 70 ans, investi le 12 avril chef de l'Etat par intérim, a été agressé et blessé dans son bureau à Koulouba, près de Bamako, par des manifestants répondant à l'appel de plusieurs organisations et associations favorables au putsch ayant renversé le président Amadou Toumani Touré (ATT).

Selon les témoignages, certains manifestants ont pu, en dépit de la présence de militaires, pénétrer dans le bureau de M. Traoré et l'y ont frappé, rapporte l'Agence française de presse.

Le président a été brièvement admis aux urgences, avec "une blessure au visage et une au dos" selon un infirmier. Un examen médical "a révélé qu'il n'y a pas de lésion grave", d'après un médecin, selon lequel il a ensuite quitté l'hôpital pour une destination sécurisée. Un membre de son entourage avait déjà indiqué que sa vie n'était pas en danger.

Son Premier ministre Cheick Modibo Diarra, qui s'est rendu à son chevet avec d'autres personnalités, a déploré cette agression, en appelant au calme et à la fin des marches dans une déclaration lundi à la télévision publique malienne. Il a évoqué,



notamment, des saccages lors des manifestations de lundi. "Le Mali ne mérite pas cela", a-t-il lancé. Le chef des auteurs du putsch, le capitaine Amadou Haya Sanogo, a, de son côté, affirmé dans un communiqué que l'ex-junte a appris la nouvelle "avec consternation". "Ces actes d'agression (...) ne peuvent justifier aucune expression d'opinion, ni une contestation populaire", a-t-il condamné, en exhortant au dialogue, à "plus de tolérance et de retenue". Avant de se rendre à Koulouba, les manifestants opposés à cet accord qu'ils qualifient de "trahison" avaient protesté dans le centre de Bamako. Les putschistes avaient précédemment refusé que M. Traoré dirige la transition. Depuis sa prise de fonction et la nomina-

tion de son Premier ministre Cheick Modibo Diarra, le Mali est resté en proie à la crise née du putsch. Coup d'Etat qui a accéléré la chute du nord du pays aux mains de divers groupes armés dominés par des islamistes, dont le mouvement Ansar Dine et Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi).

Bien qu'ayant accepté de rendre le pouvoir aux civils par un accord-cadre avec la Cédéao signé le 6 avril, l'ex-junte militaire ne s'était jamais véritablement retirée de la scène politique et le blocage politique profite aux groupes armés qui contrôlent depuis près de deux mois les trois régions administratives du Nord, vaste et aride : Kidal, Gao et Tombouctou.

R. I.

A LA VEILLE DES NÉGOCIATIONS SUR LE NUCLÉAIRE

## Le chef de l'AIEA à Téhéran

**L**e chef de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Yukiya Amano, a entamé lundi dernier à Téhéran des discussions "franches" avec les autorités iraniennes pour obtenir plus de coopération sur le dossier nucléaire, à la veille de négociations cruciales entre l'Iran et les grandes puissances. Yukiya Amano, qui effectue sa première visite en Iran depuis sa nomination à la tête de l'agence onusienne fin 2009, a évoqué les relations difficiles entre l'AIEA et l'Iran avec le chef du programme nucléaire iranien, Fereydoun Abbassi Davani. "Les questions existantes ont été évoquées de manière franche et des propositions ont été faites pour lever les ambiguïtés et développer la coopération", selon un bref compte rendu de cet entretien publié sur le site officiel de l'Organisation de l'énergie atomique iranienne (OEAI) qui ne donne pas d'autre détail.

Le directeur général de l'AIEA devait rencontrer dans l'après-midi le ministre des Affaires étrangères, Ali Akbar Salehi, ainsi que le négociateur iranien pour le dossier nucléaire, Saïd Jalili. Yukiya Amano comme Ali Akbar Salehi ont espéré, dimanche, que cette visite de quelques heures déboucherait sur de nouvelles règles de coopération permettant de



mieux répondre aux inquiétudes de la communauté internationale sur le programme nucléaire iranien. Alors que Téhéran affirme que ses activités sont purement pacifiques, l'AIEA, qui surveille la plupart des installations nucléaires de l'Iran dans le cadre du traité de non-prolifération nucléaire (TNP), s'inquiète depuis des années d'une possible dimension militaire du programme nucléaire iranien. L'agence a régulièrement critiqué le

manque de coopération de Téhéran pour éclaircir les zones d'ombre de ce programme, s'attirant en retour l'accusation d'être manipulée par les Occidentaux, qui s'appuient largement sur les rapports de l'AIEA pour dénoncer les ambitions nucléaires de l'Iran. Yukiya Amano a indiqué avant son départ pour Téhéran aborder cette visite "dans un état d'esprit positif" et "avec l'espoir de parvenir à un accord". Il a souligné que "des progrès satisfaisants" avaient été enregistrés lors de deux jours de discussions avec l'Iran, la semaine dernière à Vienne, après des mois de blocage, et a estimé que c'était "le bon moment d'avoir un dialogue direct avec des officiels iraniens". Une réconciliation avec l'AIEA autour de nouvelles règles offrant davantage de transparence sur le programme nucléaire iranien constituerait un signal positif de l'Iran avant sa rencontre, mercredi à Bagdad, avec les grandes puissances. Cette réunion cruciale doit permettre à Téhéran et au groupe des "5+1" (les membres permanents du Conseil de sécurité de l'Onu : Etats-Unis, Russie, Chine, France et Grande-Bretagne, plus l'Allemagne) de rechercher un compromis pour sortir de la crise créée par le programme nucléaire iranien. RI/Agence

EGYPTE, LE CONSEIL SUPRÊME DES FORCES ARMÉES POINTÉ DU DOIGT

# L'ombre d'Hosni Moubarak plane toujours

La police militaire continue de surveiller discrètement les abords du palais présidentiel d'Héliopolis, un ancien hôtel de luxe de 400 chambres construit en 1910 qui n'est plus peuplé que de fantômes depuis la chute d'Hosni Moubarak le 11 février 2011.

Contrairement aux Tunisiens et aux Libyens, les Egyptiens n'ont pas passé leurs nerfs sur la résidence du raïs déchu, mais ils s'apprentent à élire son successeur lors de l'élection présidentielle, dont le premier tour se déroule aujourd'hui et demain.

L'allègement des mesures de sécurité autour du palais, qui jouxte la route de l'aéroport, a sensiblement simplifié la vie des habitants d'Héliopolis. Mais dans ce quartier plutôt bourgeois de la périphérie du Caire, l'ombre d'Hosni Moubarak continue de planer. "Le palais n'a toujours pas été libéré des Moubarak. Son régime est toujours en place", estime Sara Hussein, 24 ans, qui accuse le Conseil suprême des forces armées (CSFA) au pouvoir depuis le 11 février 2011 d'avoir saboté la transition pour préserver les vestiges de l'ancien régime. Hosni Moubarak lui-même est toujours présent dans la vie des Egyptiens. Alors qu'il fêtera ses 84 ans le 28 mai, il devrait connaître le 2 juin, entre les deux tours de la présidentielle, le verdict du tribunal qui le juge depuis l'été dernier pour corruption, détournement de fonds publics et pour avoir donné l'ordre de tirer à balles réelles sur les manifestants pendant la "révolution du Nil". S'il est reconnu coupable de ce dernier chef d'accusation, ce qui semble peu probable faute de témoins à charge, l'ancien raïs risquerait la peine de mort, qui aurait peu de chances d'être appliquée compte tenu de son âge. Lui que



l'on disait mourant, atteint d'un cancer, et qui s'est présenté devant ses juges allongé sur une civière, se repose dans les salons et jardins du Centre médical international de la capitale.

## Nostalgie

C'est là qu'il est officiellement détenu depuis l'ouverture de son procès, après avoir passé six mois dans sa résidence de la station balnéaire de Charm el Cheikh, sur les bords de la mer Rouge.

Ses deux fils, Alaa et Gamal, son ancien héritier putatif, font aussi l'objet d'un procès pour corruption et partagent avec quelques autres dignitaires du régime, dont l'ex-ministre de l'Intérieur Habib al Adli, les "cellules VIP" de la prison de Tora, qui hébergeait encore il y a peu des dirigeants islamistes. La montée en puissance des islamistes, qui ont remporté trois quarts des sièges au Parlement et présentent deux candidats à la présidentielle, nourrit la nostalgie de certains Egyptiens à l'égard du raïs déchu, comme l'instabilité politique et l'insécurité rampante. Sur Facebook, une page rassem-

blant 62.000 membres sous le titre "Nous sommes désolés M. le président", proclame : "Vous avez commis des erreurs et vous avez déçu certains. Vous avez accordé votre confiance à des hommes sans morale, mais vous resterez dans le cœur de

tous les Egyptiens qui vous aiment."

Cette nostalgie est particulièrement perceptible à Héliopolis, où vit une importante communauté de la minorité chrétienne copte, inquiète de la poussée islamiste. "L'économie est dans un état désastreux. Ce n'est pas comme si son départ avait ouvert une ère glorieuse pour l'Egypte et certains Egyptiens regrettent déjà les bons vieux jours", constate l'analyste Robert Springborg, spécialiste de l'armée égyptienne. L'élection présidentielle ne reconfortera pas forcément ces derniers, mais elle aura le mérite de tourner une page d'histoire. Que deviendra alors le palais d'Héliopolis?

"Il faudrait le retransformer en hôtel", suggère le député salafiste Moustafa al Banna, qui promet de bannir le luxe des attributs présidentiels.

"Quand le prochain président verra ce qui est arrivé à son prédécesseur et à son palais, il n'osera plus gaspiller l'argent public. Il sera un citoyen normal au service de la justice sociale et de la nation."

## Les militaires égyptiens promettent une présidentielle exemplaire

Les militaires au pouvoir en Egypte ont promis un scrutin exemplaire à une semaine de l'élection présidentielle.

"L'élection égyptienne sera un modèle pour le monde en matière d'expression libre et équitable de la volonté du peuple", a assuré le maréchal Mohamed Hussein Tantaoui, président du Conseil suprême des forces armées (CSFA), s'adressant à des militaires en manœuvres. "J'invite les Egyptiens à effectuer leur devoir national lors de cette élection présidentielle (...)", a-t-il ajouté, selon un autre officier qui a lu son discours pour Reuters. Le premier tour aura lieu les 23 et 24 mai et les généraux ont promis de s'effacer avant le 1er juillet au profit du nouveau chef de l'Etat.

Le CSFA, qui assure l'intérim depuis le renversement d'Hosni Moubarak, le 11 février 2011, s'efforce de dissiper les rumeurs selon lesquelles il chercherait à garder les rênes en favorisant un candidat à sa botte.

Depuis la fin de la monarchie en 1952, l'Egypte n'a connu que des présidents issus de l'armée, mais un seul des candidats à la succession de Moubarak a un passé militaire. Il s'agit de l'ancien Premier ministre Ahmed Chafiq.

DANS LE PELOTON DE LA PRÉSIDENTIELLE

## Ahmad Chafiq, un ancien de l'ère Moubarak

PAR INES BELAIBA

Dernier Premier ministre de Hosni Moubarak, Ahmad Chafiq partait avec un lourd handicap après la révolte de 2011. Il figure désormais dans le peloton de tête pour la présidentielle égyptienne qui s'ouvre mercredi, après avoir axé sa campagne sur le retour de la sécurité.

Dernier Premier ministre de Hosni Moubarak, Ahmad Chafiq partait avec un lourd handicap après la révolte de 2011. Il figure désormais dans le peloton de tête pour la présidentielle égyptienne qui s'ouvre aujourd'hui, après avoir axé sa campagne sur le retour de la sécurité.

Cet ancien général, chef d'état-major de l'armée de l'air et ministre de l'Aviation civile sous le régime déchu, veut séduire les Egyptiens lassés des soubresauts politiques et de la détérioration de l'économie, en faisant de la stabilité et de la lutte contre le crime son cheval de bataille.

"Il faut que la sécurité revienne et en force. La société ne se stabilisera qu'avec une main de fer de l'Etat", martèle-t-il.

Décrié comme "fouloul" —terme péjoratif utilisé par les Egyptiens pour évoquer les revenants de l'ancien régime— et abhorré par les "révolutionnaires" qui ont chassé Hosni Moubarak du pouvoir en février 2011, il a pourtant fait un retour en force sur la scène politique.

Son visage est l'un des plus visibles dans le pays grâce aux énormes affiches où, vêtu d'un costume, il arbore un léger sourire et des lunettes fines.

Deux récents sondages, l'un commandé par un quotidien indépendant, l'autre effectué par un organe gouvernemental, l'ont même donné en tête au premier tour prévu aujourd'hui et demain, devant l'ex-ministre des Affaires étrangères Amr Moussa et l'islamiste modéré Abdel Moneim Aboul Foutouh.

Un classement qui provoque, toutefois, le scepticisme de nombreux observateurs, la méthodologie des sondages —un exercice nouveau en Egypte— étant encore jugée très incertaine.

Certains les soupçonnent, en outre, d'être sciemment faussés pour manipuler l'opinion publique et la faire pencher vers un candidat qui aurait les faveurs de l'armée, ce que cette dernière dément.

Les partisans de M. Chafiq jugent en tout cas qu'il est le seul capable de redresser l'Egypte.

"Bien sûr (que je voterai) Chafiq, parce qu'il est celui qui remettra le pays en ordre et en finira avec les voyous et les extrémistes", explique une employée de banque.

Surnommé "le pull-over" en raison de ce vêtement qu'il porte sur de nombreuses affiches, l'ex-général suscite parfois des réactions pour le moins inattendues.

"Je raffole de vous, je vous adore", répétait ainsi en se jetant presque à son cou une jeune femme juste après une conférence de presse. "Vous savez, j'ai une fille qui a presque votre âge", avait répondu le candidat, veuf et père de trois filles.

M. Chafiq a failli être disqualifié après l'adoption d'une loi interdisant aux plus hauts responsables de l'ère Moubarak de se présenter à la présidentielle, avant d'être

réintégré in extremis par la commission électorale.

Récemment, il a été accusé par un député d'avoir vendu des terrains à des prix inférieurs à ceux du marché aux fils Moubarak, actuellement jugés avec leur père pour corruption. Il a nié avec véhémence.

Il a également affirmé qu'après avoir été nommé ministre, il n'avait vu l'ex-président que rarement.

"J'ai travaillé avec le régime Moubarak, j'ai travaillé avec le régime Sadate, j'ai travaillé avec le régime de Gamal Abdel Nasser. A quel régime allez-vous m'associer ?", a-t-il lancé lors d'une interview télévisée.

"Qui dit que je n'ai pas été opposant au régime Moubarak ?", a-t-il ajouté, en affirmant s'être opposé à de nombreuses décisions prises par le régime et avoir été plus utile à son pays en travaillant de l'intérieur qu'en démissionnant.

M. Chafiq se flatte d'avoir modernisé la compagnie nationale Egyptair et l'aéroport international du Caire.

"Dans ma vie, je suis habitué au succès", dit sans ciller l'ancien général, qui dut démissionner sous la pression des manifestants de la place Tahrir environ un mois après avoir été nommé Premier ministre par M. Moubarak.

Mais si jamais il arrivait au second tour ou remportait la présidentielle, cela ne manquerait pas de provoquer la fureur des jeunes militants pro-démocratie, qui doutent déjà de la transparence de l'élection.

"Cela relancerait le mouvement révolutionnaire", dit Mohamed Waked, un militant anti-Moubarak.

I. B.

LA RUBÉOLE

## Une maladie virale très contagieuse mais bénigne

La rubéole est une maladie virale. Le réservoir du virus de la rubéole est l'Homme. Ce virus se transmet dans l'air d'un individu à un autre.

La maladie est très contagieuse ; elle est souvent contractée pendant l'enfance où elle est bénigne et peu gênante ; elle peut même passer inaperçue. Il apparaît ou non une éruption cutanée commençant derrière les oreilles sous la forme de petites plaques rouges, l'éruption se propage au visage et ensuite sur tout le corps ; la fièvre est rarement forte.

Parfois, il apparaît des ganglions au niveau du cou et derrière les oreilles. Le malade est contagieux une dizaine de jours avant l'apparition de la maladie et l'éruption des boutons et pendant 2 semaines après. Quand la maladie passe inaperçue malgré une invasion du virus, c'est pareil. Le danger majeur de cette maladie infectieuse est qu'une femme enceinte en soit atteinte : en effet, le bébé que porte celle-ci risquerait d'avoir aussi une rubéole ; autant la maladie est bénigne chez l'enfant, autant le virus entraîne chez l'embryon ou le fœtus, au cours de son développement, des malformations multiples très graves variables selon



l'âge de la grossesse : au niveau des yeux, des oreilles, du cœur et du cerveau, cette rubéole congénitale peut être responsable de cécité, de surdité, de troubles cardiaques et d'un retard mental chez l'enfant qui naît. C'est une indication d'interruption thérapeutique de

grossesse. D'où l'intérêt de prévenir la maladie avant que les femmes ne soient en âge de faire des enfants. La prévention c'est la vaccination. Aujourd'hui, les jeunes enfants sont vaccinés à l'âge de 1 an (ou plus tôt s'ils doivent aller dans une crèche), le plus souvent en

même temps que celle contre la rougeole et contre les oreillons (une seule piqûre pour la protection de 3 maladies) ; une piqûre de rappel est faite à l'âge de 3 ans. Même les petits garçons sont vaccinés, le but est d'éradiquer la maladie ; comme le seul réservoir de virus est l'Homme, il est logique d'avoir cette politique de vaccination globale. La vaccination permet à l'organisme de fabriquer des anticorps spécifiques contre ce virus et le protéger à vie. Quand une jeune fille consulte un médecin ou un gynécologue par exemple pour une première contraception, il est utile de demander une sérologie de la rubéole pour savoir si elle est protégée : c'est-à-dire savoir si son organisme a fabriqué des anticorps qui sont capables de lutter efficacement contre le virus. L'examen de sang permet de doser les anticorps anti-rubéole. Cet examen est obligatoire dans le cadre de l'examen prénuptial. Le vaccin contre la rubéole est efficace. La rubéole congénitale est trop grave pour se poser des questions sur l'intérêt des vaccinations en général. Le seul moyen aujourd'hui d'éviter ce fléau est la vaccination généralisée contre la rubéole ce qui permettrait l'éradication de la maladie. Les femmes, jeunes et moins jeunes, en âge d'avoir des enfants doivent être immunisées.

LA MALADIE SUR LA GROSSESSE

## Un danger pour le fœtus



L'incidence des infections rubéoliques au cours de la grossesse est de 1 à 4 pour 10.000 naissances. Cette pathologie pourrait pourtant être facilement évitée par la vaccination de toute jeune femme séronégative avant ou après la grossesse.

Globalement, 90% des femmes sont immunisées contre la rubéole, soit parce qu'elles ont eu la maladie, soit parce qu'elles ont été vaccinées. Mais 10% des femmes enceintes ne le sont pas. Or, la primo-infection rubéolique maternelle est dangereuse pour l'enfant in utero.

La rubéole entraîne, en effet, des malformations fœtales, dont la gravité et la fréquence dépendent du terme de l'atteinte : le maximum de gravité se situe entre 8 et 11 SA, avec atteintes cardiaques, oculaires (essentiellement cataracte), de l'oreille interne et cérébrales (microcéphalie). Après 12 SA, l'atteinte ne se produit plus que dans 35 % des cas et est essentiellement auditive : surdité avec surdi-mutité. Après 16 SA, le virus de la rubéole peut entraîner un retard de croissance intra-utérin, avec atteintes viscérales mais pas de malformations. Au-delà de 18 SA, les risques de malformation semblent quasi nuls.

### Dépister la rubéole pendant la grossesse

La rubéole se manifeste par un léger mal de gorge suivi d'une éruption de boutons plus ou moins visibles. Son dépistage est obligatoire chez toute femme enceinte lors du premier examen prénatal, si la sérologie antérieure est négative ou inconnue.

Cette analyse, réalisée à partir d'un prélèvement sanguin, vous indiquera si vous êtes protégée contre la rubéole. Il est indispensable que tous les prélèvements faits chez une même patiente soient adressés au même laboratoire. Une deuxième sérologie est en général effectuée un mois plus tard pour étudier l'évolution des anticorps.

### Interprétation et conduite à tenir

Il faut éviter tout risque de contamination surtout pendant les 4 premiers mois : attention si vous fréquentez des crèches, écoles maternelles, il faut éviter le contact avec des enfants rubéoleux. Une personne qui a la rubéole est contagieuse 8 jours avant l'éruption et 10 jours après le début de celle-ci.

Source Magazine Santé

CONSEILS PRATIQUES

### Ce que doivent savoir les femmes enceintes ?

La rubéole est une infection causée par un virus. Elle est moins grave que la rougeole, sauf chez les femmes enceintes.

Si une femme enceinte n'est pas immunisée contre la rubéole, le fœtus contracte la rubéole pendant les 12 premières semaines de grossesse et le bébé naîtra probablement avec de nombreux problèmes. Les plus courants sont les problèmes oculaires (des yeux), auditifs (des oreilles) et cardiaques (du cœur).

Si le fœtus contracte la rubéole entre 12 et 20 semaines de grossesse, les problèmes sont généralement plus légers.

Si le fœtus contracte la rubéole après 20 semaines de grossesse, il n'a généralement pas de problèmes.

Il n'existe pas de traitement contre l'infection à la rubéole. Les dommages que subit le fœtus dureront pendant toute la vie de l'enfant.

Avant de tomber enceinte, parlez à votre médecin. Si vous n'êtes pas certaine d'avoir été vaccinée contre la rubéole, vous devriez subir une analyse sanguine. Cette analyse vous indiquera si vous êtes protégée contre la rubéole. Si vous avez déjà été infectée ou si vous avez les anticorps du vaccin contre la rubéole, vous êtes probablement déjà protégée.

Si l'analyse sanguine indique que vous n'êtes pas protégée contre la rubéole, vous devriez recevoir immédiatement le vaccin RRO (contre la rougeole, la rubéole et les oreillons). Vous ne pouvez pas vous faire vacciner pendant la grossesse.

Si vous êtes enceinte, évitez d'entrer en contact avec des personnes atteintes d'une éruption qui couvre la plus grande partie de leur corps et qui a fait son apparition moins d'une semaine auparavant.

### Le vaccin RRO est-il sécuritaire ?

Ce vaccin est très sécuritaire. Les seules



personnes qui ne devraient pas recevoir le vaccin RRO sont celles qui ont eu de la difficulté à respirer ou qui ont souffert d'urticaire ou d'une enflure de la bouche après une dose précédente du vaccin contre la rubéole ou du vaccin RRO, de même que les personnes atteintes d'une maladie qui affaiblit leur système immunitaire. Vous pouvez remarquer une rougeur, une enflure ou une douleur à l'endroit de l'injection, dans le bras ou la jambe. Certaines personnes font de la fièvre ou ont une éruption. D'autres ont des douleurs articulaires qui, en général, persistent quelques jours. Si vous vous posez d'autres questions au sujet de ces vaccins, demandez-les à votre médecin.

DOCTEUR LARBI MARICHE AU MIDI LIBRE

## «L'objectif de la vaccination contre la rubéole est de supprimer la redoutable rubéole congénitale»

Toujours aussi disponible qu'avenant, le Docteur Larbi Mariche, le pédiatre habitué de nos colonnes, nous parle aujourd'hui de l'épidémie de rubéole qui sévit ces jours-ci chez nous. D'emblée, notre médecin se veut rassurant et n'est pas avare de conseils aux mamans. Le Docteur Mariche présente dans cet entretien à nos lecteurs cette maladie et les précautions à prendre...



ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OURIDA AIT ALI

**Midi Libre :** Il y a une épidémie de rubéole qui sévit dans les alentours d'Alger en ce moment, pouvez-vous nous expliquer ce qu'est cette maladie ?

**Dr L. Mariche :** La rubéole est une maladie infectieuse éruptive qui concerne surtout les enfants chez qui elle est habituellement bénigne. Elle est due à un virus de la famille des Togaviridae, genre Rubivirus ; il a été isolé pour la première fois en 1962 par Parkman et par Weller et Neva. C'est un virus strictement humain et se transmet par contacts interhumains directs (par l'intermédiaire des gout-

tellettes de Pflugge).

La rubéole est une infection cosmopolite qui sévit toute l'année mais avec une recrudescence au printemps, comme c'est le cas dans notre pays ces derniers jours.

### Comment se manifeste-t-elle ?

La rubéole dans son histoire naturelle survient chez l'enfant dans la seconde enfance ; entre 4 et 10 ans (mais le nourrisson peut être atteint) après une période d'incubation qui sépare la contamination de l'éruption est qui dure en moyenne

d'adénopathies (ganglions enflés) au niveau des cervicales postérieures et occipitales et retro-auriculaires ; elles sont douloureuses à la palpation. Cette éruption dure en moyenne 3 jours. L'état général du malade est conservé.

### Est-elle contagieuse ?

La rubéole est une maladie contagieuse par excellence. Les sujets infectés sont contagieux 10 jours avant l'éruption et le demeurent 15 jours après que la maladie soit

apparente ou non.

### Quelles sont ses complications ?

La rubéole est une maladie en général bénigne mais certaines complications peuvent survenir :

- les atteintes articulaires (arthrites) aiguës touchant les chevilles, les genoux, les poignets et les petites articulations des mains ;
- les complications neurologiques (encéphalites) sont exceptionnelles ;
- le purpura thrombopénique (par diminution du taux sanguin des plaquettes) d'évolution bénigne
- les réinfections sont possibles.

### Est-il obligatoire de vacciner les enfants contre cette maladie ?

La vaccination est obligatoire dans certains pays (USA, France Suède...), mais dans notre pays elle ne figure pas dans notre calendrier vaccinal national

### Est-elle dangereuse chez la femme enceinte ?

Le vrai danger de la rubéole est sa transmission possible à une femme enceinte encore séronégative et donc réceptive du virus. Le virus peut, en effet, en gagnant l'embryon ou le fœtus par voie transplacentaire, provoquer une infection et/ou de sévères malformations groupées sous le terme de Rubéole Congénitale associant la triade de Gregg :

- cataracte et autres anomalies oculaires ;
- malformations cardiaques ;
- surdité et retard psychomoteur.

L'objectif de la vaccination contre la rubéole est donc de supprimer la redoutable rubéole congénitale en supprimant la rubéole et la circulation du virus.

### Comment la soigne-t-on ?

Puisque la rubéole est une infection virale, donc elle n'a pas de traitement spécifique et son traitement repose uniquement sur les mesures symptomatiques avec repos et éviction scolaire jusqu'à guérison

### Conseils pour maman ?

Pas de panique, la rubéole est une maladie généralement bénigne chez l'enfant sans caractère de gravité ; sans toux et sans prurit. Les formes de l'adolescent et de l'adulte sont souvent plus sévères, comme ils existent des formes frustes et asymptomatiques, c'est-à-dire forme inapparente (le quart des cas.).

O. A. A.

## POUR ÉVITER LA PROPAGATION DU VIRUS Précautions d'hygiène à prendre

- Lavez le nez de votre enfant avec du sérum physiologique. Apprenez-lui, lorsqu'il éternue ou tousse, à se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir jetable. S'il n'a pas de mouchoir, apprenez-lui à se couvrir la bouche et le nez avec sa manche (au niveau du pli du coude). Jetez les mouchoirs dans une poubelle munie d'un couvercle.
- Lavez-vous les mains à l'eau et au savon, avant et après chaque contact avec votre enfant et apprenez-lui à se laver correctement et fréquemment les mains ;
- N'échangez pas les biberons,



les sucettes et les couverts au sein de votre famille ; nettoyez-les et séchez-les tout de suite après les avoir utilisés ;

- Évitez d'embrasser votre enfant et dissuadez-en ses frères et sœurs, même non malades ;
- Aérez la chambre de votre

enfant tous les jours et maintenez une température à 19 °C ;

- Retirez votre enfant de l'école ou de la collectivité dans laquelle il est gardé pendant le temps de contagiosité. Parlez-en avec votre médecin.

**Attention :** évitez tout contact avec une femme enceinte.

Vaccination systématique des jeunes filles, afin qu'elles soient immunisées et ne risquent pas de contracter la rubéole lors d'une grossesse future. Une contraception est conseillée durant 3 mois suivant la vaccination.

## DAR EL KENZ

**Exposition de Bettina et ses amis peintres**

Roses, marguerites, coquelicots, mimosas, narcisses... c'est une profusion de couleurs que "Bettina et ses amis peintres de Guelma" offrent au regard du visiteur à travers une cinquantaine de tableaux, oeuvres de la plasticienne Bettina Ayech-Heinen et d'autres Guelmois, en exposition à la galerie d'art "Dar El Kenz" (Alger) pendant dix jours.

Bettina, artiste peintre d'origine allemande installée à Guelma, ville natale de son époux, depuis près de cinquante années, ainsi que six de ses amis artistes de la même ville présentent des toiles peintes dans différents styles avec une dominante de paysages naturels, illustrant la diversité et la richesse de la flore dans cette région de l'Est algérien.

Les tableaux de Bettina et de sa bande d'amis, Mohamed Saadâne, Abdelghani Dafri, Abdelouahab Khaled Khodja, Hocine Fenides, Rédha Boukhatem et Mohamed Hakim Benabada sont réalisés en acrylique, aquarelle ou à la peinture à l'huile.

Les toiles de ces artistes se partagent beaucoup de points en commun, encouragés et influencés qu'ils sont par Bettina qui, pour célébrer la beauté de la nature de sa ville d'adoption, participe à l'exposition avec sept tableaux. C'est à une excursion champêtre, à travers jardins de coquelicots, de marguerites et autres fleurs sauvages baignés par une douce lumière printanière que le visiteur de l'exposition est convié.

Ainsi en est-il du "Chant de coquelicots" de Abdelouahab Khaled Khodja et "Les oliviers" de Rédha Boukhatem, qui par le choix des couleurs, vives, la netteté et l'harmonie des formes, ont voulu écrire, à leur manière, un hymne à la nature et à la belle saison.

Des couleurs vives et chaudes, tout en harmonie, peignent des paysages féériques, mettant en relief la luxuriance de la végétation et la diversité de la flore que recèle cette région à la fois montagnaise et de vastes plaines, et repris par les pinceaux experts de ces artistes, majoritairement autodidactes, nés entre 1960 et 1970 à Guelma.

L'exposition, qui se poursuit jusqu'au 31 mai, est une initiative de Bettina pour donner l'occasion à des artistes de sa ville d'exposer leurs oeuvres dans la capitale.

APS

## SALON LOCAL DU LIVRE À CHABET EL AMEUR

**Une première historique !**

*Un salon local du livre s'est tenu, depuis le samedi de la semaine en cours et se poursuivra jusqu'à demain jeudi, dans la localité de Chabet El Ameur de la wilaya de Boumerdès. Cette première initiative qu'a accueillie la région sous le slogan : « Le livre meilleur accompagnant », a été organisée par l'Union nationale des jeunes Algériens. Appartenant à cet organisme, des jeunes et moins jeunes, parmi eux des étudiants de la région, ont donné un nouveau souffle culturel avec cette exposition. Le salon a été notamment pour eux, l'occasion pour célébrer la Journée de l'étudiant, fêtée le 19 mai de chaque année.*

PAR DJAMEL BOUKERMA

**D**urant quatre jours, le livre a été la vedette de la commune en étant pour la première fois mis en évidence dans le hall de la Maison de jeunes. Des passionnés du savoir ont présenté ainsi leur satisfaction. Primo, cette dynamique culturelle pour la promotion du livre a été l'objectif premier de cette manifestation. Secundo, l'événement a permis aux jeunes et moins jeunes, des élèves des trois cycles, de découvrir des livres exposés autour de divers thèmes (œuvres et romans historiques, scientifiques, essais, religieux...). «Notre premier salon a pour objectif de participer à la vie culturelle notamment avec la promotion du livre. Notre travail est de mettre en avant le livre avec ses valeurs essentielles et cela dans la pratique et à travers la vie quotidienne que nous menons. Cela ne peut se faire bien entendu, sans la valorisation de la culture du livre dans le milieu juvénile. Et cela nous en avons grande conscience», a déclaré Brahim Gacem, le président l'UNJA de Chabet El Ameur.

Malgré les difficultés enregistrées pour accueillir ce genre d'événement, les membres actifs de l'UNJA de la localité ont montré leur détermination notamment avec le souhait «d'organiser prochainement un grand salon de livre qui durera une quinzaine de jours dans la même commune», annoncent les organisateurs. Cette expérience les a, bien sûr, motivé pour provoquer un souffle «culturel» dans la commune.

Par ailleurs, il est à signaler, que la localité ne dispose pas, jusqu'au jour d'aujourd'hui, d'une bibliothèque communale. Néanmoins, et malgré ce véritable vide culturel, les différents établissements scolaires de la région occupent annuellement des classements honorables au niveau de la wilaya de Boumerdès. La promotion de la



culture du livre nécessite une véritable politique des autorités concernées pour prendre en charge la culture locale et la mettre à la disposition de chaque citoyen. Une ville sans livres est une ville sans culture. Une ville sans bibliothèques, est une ville sans civilisation.

Par ailleurs, les élèves qui se préparent sans relâche, ces derniers jours, pour les épreuves du BEM et du Baccalauréat, auront eu l'occasion, de vivre des jours historiques, qu'ils espèrent renouvelables, pour découvrir et d'acheter des livres d'exercices et de culture générale qui puissent essentiellement les aider pour les examens de fin d'année. Cela leur a évité de parcourir des kilomètres, jusqu'à la capitale, pour s'abreuver de culture. Cette nouvelle et exceptionnelle manifestation prouve

qu'il est plus que jamais temps de décentraliser la culture des zones urbaines pour la laisser voyager vers les zones rurales. Le temps est celui de la révolution culturelle. Dans le même objectif, les organisateurs de ce salon préparent une conférence qui sera animée par un professeur de l'université de Boumerdès au profit des élèves de terminale (épreuves du Bac), demain jeudi.

La conférence a pour but de donner des conseils et des motivations pour les élèves qui sont à quelques jours seulement des jours les plus cruciaux de leur vie. Vu le vide pédagogique et le soutien psychologique que vit l'école algérienne, cette rencontre est d'un grand secours.

D. B.

## INAUGURÉE À L'INSTITUT CERVANTÈS D'ALGER

**L'exposition "Dessin Injuve"**

**L'**exposition "Dessin Injuve", regroupant une sélection d'œuvres de jeunes dessinateurs espagnols, a été inaugurée lundi, lors d'un vernissage présenté par la Commissaire artistique de l'exposition Sandra Bautista, à l'Institut Cervantès d'Alger.

Les oeuvres de treize artistes et groupes artistiques, tous âgés de moins de 30 ans et lauréats d'un concours organisé par le "Instituto de la Juventud" (Institut de la jeunesse) à Madrid qui oeuvre depuis 1985 à la promotion des jeunes créateurs, sont exposées à la salle des actes de l'Institut Cervantès d'Alger jusqu'au 7 juin.

Le public, composé en majorité d'étudiants des Beaux-arts et d'élèves de l'Institut, a pu admirer des oeuvres touchant à des

domaines variés et multiples, allant de l'art graphique à la décoration d'intérieur en passant par la mode, l'affiche de spectacle ou la façade de boutique, accompagnées des commentaires avisés de la

Commissaire de l'exposition.

Des objets du quotidien, comme des chaises ou des tables basses ou encore des lampes de chevets, sont ainsi réinventés, transformés en objet d'art et de plaisir esthétique tout en gardant leur aspect utilitaire.

A l'exemple du collectif La Memba et de son travail de la céramique et du fer, qui oeuvre à rendre les objets familiers plus "amicaux", transformant un simple vase en allégorie de la maternité, ou encore travaillant la géométrie et la structure

métallique d'une chaise de jardin afin qu'elle puisse épouser la forme détendue du dormeur. D'autres créations, à l'instar des oeuvres de Jose Domingo Dominguez ont eu un franc succès lors de ce vernissage. En effet, sa miniature "Metropolis Comics" a attiré de nombreux regards venus scruter de plus près cette façade de boutique entièrement réalisée avec des matériaux de récupération et qui transforme une simple devanture en entrée digne des salles de spectacles des années 30.

L'exposition qui fut présentée à Beyrouth avant d'arriver à Alger, se déplacera en juin à Oran, où elle se tiendra à l'Institut Cervantès de la ville.

APS



# ACCUSÉ

## levez-vous !



ESCROQUERIE

## Quand les djnoun attaquent ! (2<sup>e</sup> partie et fin)

*El Hadi, 58 ans, est abordé par trois hommes qui lui apprennent que sa villa est hantée par des Djinnns malfaisants et qu'il se doit de l'en débarrasser avec une roqia.*

PAR KAMEL AZIOUALI

Dès qu'El Hadi fut rentré chez lui, son épouse lui demanda :

- Qui sont les gens avec qui tu parlais ?

- Bof... juste des passants.

- Mais des passants qui m'avaient eu l'air bizarre. De la fenêtre de la cuisine, j'ai vu l'un d'entre eux se mettre à genoux et un autre se tenir la tête en grimaçant... Ils sont cinglés, non ?

- Non, ils ne sont pas cinglés. Ce sont des cheikhs. Ils ont découvert que notre maison est «meskouna» (hantée).

A ce moment le père d'El Hadi, le vieux Bachir âgé de plus de 80 ans, apparut à l'autre bout du couloir pour ajouter son grain de sel.

- Ah ! oui, j'ai toujours pensé que cette maison n'était pas normale. J'ai beau manger je ne suis jamais rassasié ; j'ai beau boire je ne suis jamais désaltéré ; j'ai beau me reposer je ne suis jamais en forme. Comme si le bénéfice de tout ce que j'entreprends est détourné par une force maléfique, invisible.

La mère d'El Hadi intervint à son tour :

- Oh ! Toi, tu as perdu la tête et tu veux la faire perdre aux autres. Allez, laisse ton fils tranquille.

El Hadi se gratta la tête et répondit sur un ton méditatif :

- Oh ! maman, je te jure que ce que mon père dit est très sensé. Regarde mon fils... que lui manque-t-il ? Il a tout pour réussir mais il fait tout de travers et il est de plus en plus insupportable. Ces trois passants que je trouve très sages ne l'ont jamais vu et ils pensent à juste titre qu'il est le chemin par lequel les créatures qui se sont installées chez nous ont décidé d'entamer l'accomplissement de leurs sinistres desseins.

Et le vieux patriarche d'ajouter :

- Hum... j'ai toujours pensé que ce gamin était le jouet de quelque force maléfique. Il faut ramener un raqi, mon fils. C'est ton père qui te le dit.

Quelques heures plus tard, Zoheir, le fils d'El Hadi rentra. Il empestait l'alcool et il pouvait à peine tenir debout. Le vieux Bachir regarda alors son fils et lui chuchota :

- Ne te mets pas en colère El Hadi... Ton fils est innocent... il n'est pas maître de ses gestes... Ce sont ceux qui habitent avec nous qui ont fait ce qu'il est devenu... Tu dois ramener un raqi, si tu veux le sauver et sauver ta famille.

Le lendemain, dès 10h du matin, El Hadi alla s'installer devant sa villa dans l'espoir



de revoir passer les trois hommes. Il connaissait beaucoup de gens versés dans l'art de la roqia mais il ne voulait pas ramener des chouyoukhs de son voisinage parce que cela pourrait avoir des répercussions négatives sur sa famille et ses filles notamment. Qui voudrait épouser des filles habitant dans une maison hantée ? s'était-il demandé. Soudain, il sentit son cœur rebondir dans sa poitrine : les trois hommes venaient de réapparaître au loin :

Un vrai miracle. Cette fois, dès qu'ils furent arrivés à son niveau, il ouvrit le portail de sa villa et les invita à y entrer :

- Venez, venez, soyez les bienvenus...

Le brun le regarda alors avec solennité et lui dit :

- Je vois que tu as réalisé à quel point nous avions raison.

- Oui, oui, mon fils est rentré ivre, hier...

- Hum... Je te l'avais dit... Les djnoun ont décidé de passer à une vitesse supérieure. Il faut faire très vite avant que ne soit commis l'irréparable.

Les trois hommes entrèrent. Comme l'homme très brun tenait un quelque chose de la taille d'un bidon d'huile contenu dans un sachet noir, El Hadi voulut l'en soulager mais celui-ci refusa de le lui donner.

- Non, merci... je ne me sépare jamais de ce sachet.

A peine les trois hommes se furent-ils installés au salon que le père d'El Hadi apparut.

Les trois hommes le regardèrent avec contrariété puis le brun chuchota au maître des lieux.

- C'est ton père ?

- Oui.

- Il ne faut pas qu'il reste... Cela peut-être dangereux pour lui...

Le vieil homme, qui avait une ouïe très fine pour son âge, répliqua :

- Ah ! Si c'est dangereux, je m'en vais ! Allah Iaawankoum !

Les trois hommes se mirent alors à réciter en chœur des versets du Coran.

Après dix minutes environ, ils se turent et demeurèrent silencieux un bon moment.

Puis le brun se tourna vers ses deux amis :

- Personne n'a sur lui un objet en or ?

- Si... si, lui répondit l'un d'eux en enlevant une petite chaîne en or qu'il portait autour du cou.

Comme El Hadi les regardait avec incompréhension, l'homme brun lui expliqua :

- Ces créatures qu'il est préférable de ne pas nommer, affectionnent l'or qui les attire comme la lumière attire les papillons...

- Ah ! je ne le savais pas...

- Mais tu sais que notre religieux interdit aux hommes de porter des bijoux et des vêtements en soie ?

- Oui, bien sûr...

- A la bonne heure ! C'est parce que les Dj... euh... je veux dire ceux qu'il est préférable de ne pas nommer, se retrouvent toujours dans l'entourage immédiat de celui qui les porte.

- Ah ! Maintenant je comprends....

- Comme je n'arrive pas à localiser ceux qui sont ici, je me suis dit qu'avec un bijou en or, nous arriverons à les débusquer.

- Ah ! Maintenant, je comprends... mieux encore... Et vous pensez qu'une chaîne en or suffira ?

- Je ne sais pas... Nous allons voir.

L'homme brun déposa son sachet sur la table basse qui se trouvait près d'eux, y fourra la chaîne en or de son ami et tous les trois se remirent à réciter des versets du Coran. Après trois minutes environ l'homme brun regarda ses amis et leur dit :

- Ah ! Non... je crois qu'il nous faut plus d'or... Nous reviendrons demain.

El Hadi intervint alors :

- Si vous avez besoin plus d'or, il n'y a pas de problèmes... Je vais vous en chercher. Il se rendit dans sa chambre et ramena le petit coffret en bois contenant tous les bijoux de sa femme, soit l'équivalent de 50 millions de centimes.

L'homme brun prit tout l'or et le fourra dans le sachet se trouvant sur la table basse puis avec ses deux amis, récitèrent encore des versets du Coran pendant quinze minutes. Après quoi, le brun émit un long soupir de lassitude.

- Ouf... Ils sont en train de venir... ils

sont en train de venir.

- Je les vois, lui répondit un des deux hommes.

- Moi aussi, ajouta le troisième.

- Maintenant, poursuivit le brun en humidifiant ses lèvres avec sa langue, j'ai besoin d'une bouteille d'eau.

- Je vais en chercher une.

El-Hadi tendit la bouteille d'eau à l'homme brun et celui-ci la but entièrement. Un des autres hommes chuchota au père de famille :

- Elma aman ! ( l'eau c'est le salut). Il boit toute cette eau pour se prémunir contre l'attaque de ceux qui ont élu domicile chez toi.

- Ah ! Maintenant, j'ai tout compris ...

Après avoir récité le Coran pendant une autre demi-heure, le brun leva enfin les bras au ciel et s'écria !

- Ah ! ça y est ! ça y est ! Mon frère ! Ils sont partis ! ce soir, tu verras que ton fils retrouvera le droit chemin !

- Oh ! Merci ! Merci ! Combien, je vous dois ?

- Oh ! Non, pas d'argent ! Nous voulons juste que tu souhaites le paradis à nos parents...

- Yerham waldikoum ! Yerham waldikoum ! Yerham waldikoum.

- Ah ! fit l'homme brun. Une dernière chose... Ne mets ces bijoux à leur place que dans un quart-d'heure... Ne me demande pas pourquoi parce que ce serait très long à expliquer.

- Il n'y a pas de problème, mes frères, merci mes frères.

Après le départ des trois hommes, l'épouse d'El-Hadi entra au salon.

- Ça y est ! Ils sont partis ?

- Oui, et les Djnoun aussi ! Notre maison, ya m'ra, n'est plus hantée.

- Ah ! Mais je vois qu'ils ont oublié leur sachet.

- Non... ils n'ont rien oublié. Ce sont tes bijoux qui se trouvent dans ce sachet.

- Mais qu'est-ce que tu racontes ? Mes bijoux sont dans ce sachet ?

L'épouse de 50 ans se précipita sur le sachet, l'ouvrit et y trouva... un kilo de dattes !

El Hadi se gratta alors la tête :

- Mais où sont passés les bijoux !

- Tes hommes saints les ont pris, idiot !

Il en avait fallu du temps à El-Hadi pour réaliser qu'il avait eu affaire à trois escrocs !

Il déposa plainte contre eux et au bout de quelques jours on lui annonça leur arrestation. Et c'est au tribunal de Koléa, tout récemment, qu'il a appris que l'homme très brun était en fait un Soudanais versé dans l'art d'escroquer les naïfs par le biais du Saint Coran.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

Seul le Soudanais a été arrêté.

Trois ans de prison ferme ont été requis contre lui, ainsi qu'une amende 20 millions de centimes, assortis d'une expulsion du territoire national où il est entré de manière illégale.

EL HACHEMI DJIAR AUX PRÉSIDENTS DES FÉDÉRATIONS

# «Le sport algérien relève d'un problème de gestion»

S'adressant aux présidents des fédérations spécialisées, lors d'une rencontre organisée au profit des athlètes qui se sont qualifiés aux prochains Jeux olympiques de Londres, le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hachemi Djar, estime que le problème du sport en Algérie n'est plus une question de moyens mais de gestion.

PAR MOURAD SALHI

«**L**e gestion du sport ce n'est plus une question administrative. Depuis quelques temps, nous sommes passés du système de la tutelle au travail de partenariat», a indiqué, hier, à Alger, le premier responsable du secteur de la jeunesse et des sports, El Hachemi Djar. «Les fédérations et les autres structures, ajoute-t-il, doivent assumer les responsabilités qui sont les leurs. Le temps de la dilapidation des subventions octroyées pour le développement du sport et l'épanouissement des sportifs est révolu», a-t-il ajouté. «Pour ce qui nous concerne, enchaîne-t-il, nous sommes prêts à rendre des comptes sur ce que nous faisons». «Les réformes lancées depuis quelques temps en Algérie, selon M. Djar, touchent même le secteur du sport», a indiqué le ministre, tout en confirmant que «le bricolage est fini». Loin de ça, El Hachemi Djar dira que «les gens passent leur temps beaucoup plus à soulever les faux problèmes qui dépassent les pouvoirs publics». Répondant aux préoccupations de certains présidents de fédérations qui concernent notamment les infrastructures, M. Djar, a avoué que ces problèmes ne se posent plus au niveau du ministère. «L'Algérie, dira-t-il, doit prôner une autre dynamique qui consiste à revaloriser les jeunes talents. Nous avons des potentialités, rassure-t-il, mais il faut les revaloriser. Il faut réhabiliter le technique, en donnant plus de chances aux techniciens algériens. Il faut les laisser travailler pour leur demander des comptes par la suite», a-t-il souligné. Revenant sur les prochaines échéances internationales, le ministre de la Jeunesse et des Sports dira : «Je suis pragmatique. Je sais une chose, le résultat ne vient pas fortuitement mais après un



travail de longue haleine. Les Jeux olympiques de Londres, confirme-t-il, restent une étape importante dans la préparation des athlètes pour les prochaines échéances. L'Algérie, explique-t-il, a vécu une période très difficile, le temps est venu pour que nous donnions plus d'importance à la formation afin de préparer la relève», précise sur un ton ferme, El Hachemi Djar. Toujours dans le même sillage, le premier responsable du secteur sportif en Algérie confirme que «des visites guidées seront organisées dans les prochains jours pour les parents d'enfants afin des les assurer sur le travail de formation mis en place par la tutelle», a-t-il confirmé. Par ailleurs, les sélections nationales se sont engagées depuis 2009 dans un processus de préparation s'inscrivant dans un plan de perspectives de préparation 2009-2016. à cet effet, et dans le cadre de cette action perspective elles privilégient un partena-

riat concret, entre le ministère et les fédérations, l'ensemble des moyens nécessaires sont mis à leur entière disposition «En 2010 seulement, une subvention de 200 milliards de centimes a été allouée aux fédérations dont 500 millions sont consacrés à la participation de la délégation algérienne aux Jeux olympiques et paralympiques de Londres 2012. 84 opérations à caractère officiel totalement prises par les pouvoirs publics», précise le ministre de la Jeunesse et des Sports. Trois événements importants sont dans l'agenda du ministère de la Jeunesse et des Sports : L'Algérie prendra part aux Jeux méditerranéens de Turquie de 2014 avec 16 disciplines. En 2014, l'Algérie verra les Jeux olympiques de la jeunesse auxquels elle participera avec 18 disciplines et enfin l'objectif de 2015 sera les Jeux africains et les Jeux sportifs arabes.

M.S.

## AL-SADD Confiance renouvelée à l'Algérien Belhadj

Le défenseur algérien Nadir Belhadj devrait rester la saison prochaine au sein de son club Al-Sadd (Div 1/ Qatar), même si ce dernier est contraint de sacrifier deux de ses quatre joueurs étrangers, après avoir déjà engagé l'excubateur du Real Madrid, l'Espagnol Raoul Gonzales, rapporte mardi la presse locale. En plus de Belhadj, le vainqueur de la précédente édition de la Ligue des champions d'Asie de football, compte en son sein trois autres joueurs étrangers, à savoir, le Sud-Coréen Lee Jong, l'Ivoirien Abdelkader Keita et le Sénégalais Mamadou Niang. La réglementation en vigueur dans le championnat du Qatar ne permet pas aux clubs de bénéficier de plus de quatre joueurs étrangers dans leurs effectifs, d'où la nécessité pour la direction d'Al-Sadd de libérer ou prêter l'un des quatre éléments suscités. Tout indique, en outre, que les deux "victimes" seront Keita et Niang, d'autant plus que Belhadj et Lee Jong viennent de réaliser une "belle saison", écrit le quotidien *Al-Arab*. La même source révèle que les dirigeants d'Al-Sadd comptent recruter un meneur de jeu de renom, qui pourrait être le Brésilien Diego Rives, prêté la saison passée par Wolfsburg à l'Athletico Madrid, avec lequel il a remporté la coupe de l'Europa League. Al-Sadd, qui a échoué à remporter le moindre titre sur le plan local lors de la défunte saison, espère rebondir dès l'exercice à venir, comme en témoigne l'engagement de la star espagnole, Raoul Gonzales, en attendant de désigner un nouvel entraîneur en remplacement de l'Uruguayen Jorge Fossati, rentré chez lui après l'expiration de son contrat.

EQUIPE NATIONALE

## Rafik Djebbour rejoint ses coéquipiers

L'attaquant international de l'Olympiakos Le Pirée (Div 1 grecque), Rafik Djebbour, a rallié Alger mardi matin, pour rejoindre la sélection nationale de football, en stage préparatoire depuis lundi au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne

de football (FAF). Djebbour devra s'entraîner avec ses coéquipiers, durant l'après-midi à l'occasion de la deuxième séance d'entraînement de la journée prévue au stade Mustapha Tchaker de Blida à 17h00, précise la même source. Le reste du groupe s'est entraîné durant la matinée au niveau de la même enceinte, en présence de

20 joueurs, dont le gardien de but de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne), Mohamed Amine Zemmamouche, rappelé en dernière minute après la défection de Fawzi Chaouchi (MC Alger), blessé. Le défenseur de Bani-Yas (Div 1/Emirats arabes unis), Smail Bouzid, rejoindra le lieu du regroupement jeudi, au lendemain

du match face aux Saoudiens d'Al-Hilal dans le cadre de la Ligue des champions d'Asie, alors que Ryad Boudebouz (FC Sochaux), Fouad Kadir (FC Valenciennes/France), sont attendus samedi prochain, soit le même jour du match amical face au Niger, prévu au stade Tchaker de Blida (20h30). Le gardien Rais M'bolhi (CSKA Sofia/ Bulgarie), Medjani Carl et Mehdi Mostefa (AC Ajaccio/France), et Ghilas Kamel Fethi (Stade Reims/ France), devront rejoindre Alger incessamment. Le défenseur du NA Hussein Dey, Djamel Eddine Benlamri, qui souffre d'une blessure, a été libéré par le sélectionneur national, le Bosnien Vahid Halilhodzic. La sélection nationale a entamé lundi un stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), qui s'étalera jusqu'au 16 juin, en prévision des trois matches, comptant pour les éliminatoires de la Coupe du monde 2014 et de la CAN-2013.

EQUIPE NATIONALE

## Vahid Halilhodzic devant la presse jeudi à Blida

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, le Bosnien Vahid Halilhodzic, animera ce jeudi une conférence de presse au stade de Mustapha Tchaker à Blida à 12h00, rapporte mardi la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site. Lors de sa rencontre avec la presse, qui interviendra à l'issue de la séance d'entraînement de la matinée, le coach

national évoquera les prochains rendez-vous des "Verts", dont le match amical prévu face au Niger samedi à Tchaker (20h30). L'équipe nationale a entamé lundi son troisième stage de préparation, au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), qui s'étalera jusqu'au 16 juin prochain, en prévision des trois matches, comptant pour les éliminatoires de la

Coupe du monde 2014 et de la CAN-2013. Les "Verts" débiteront les éliminatoires du Mondial-2014 contre le Rwanda le 2 juin à Blida avant de croiser le fer avec le Mali le 9 juin à Bamako. Ils boucleront cette série par la rencontre retour du second tour des éliminatoires de la CAN-2013 contre la Gambie, le 15 juin à Blida.

## Cuisine

### Velouté aux carottes



#### Ingrédient :

6 c. à soupe de beurre  
500 g de carottes coupées en dés  
3 poireaux émincés  
1 oignon émincé  
1 litre de bouillon de poulet  
4 pommes de terre coupées en dés  
Sel, poivre au goût

#### Préparation :

Dans une casserole, faire fondre la moitié du beurre, faire revenir les légumes sans les faire dorer. Verser le bouillon de poulet, amener à ébullition. Couvrir et laisser mijoter 1 heure à feu doux. Réduire en purée dans le mélangeur. Reverser dans la casserole et ajouter le reste du beurre, faire mijoter 1 à 2 minutes.

### Riz au lait glacé



#### Ingrédient :

150 g de riz long  
1,5 l de lait  
Une pincée de cannelle  
150 g de sucre  
2 c. à café d'eau de fleur d'orange  
Zestes de citron

#### Préparation :

Faire tremper le riz 30 minutes dans l'eau froide. Porter le lait à ébullition. Egoutter le riz et l'ajouter dans le lait bouillant ainsi que la cannelle et les zestes de citron. Faire cuire à feu moyen pendant 30 minutes en remuant de temps en temps. Lorsque le riz est crémeux, ajouter le sucre et prolonger la cuisson 10 minutes en remuant fréquemment avec une spatule en bois. En fin de cuisson, ajouter l'eau de fleur d'orange. Verser le riz au lait dans des coupelles et placer au réfrigérateur pendant 2 heures. Server glacé décoré de zestes de citron confits.

## COMMENT DÉJEUNER ÉQUILIBRÉ EN 15 MINUTES ?

### NUTRITION

*De moins en moins de femmes déjeunent à la maison ou prennent le temps d'apprécier la pause-déjeuner. La sacrifier peut pourtant vous mettre en situation de déséquilibre alimentaire. Conseils pour éviter les plus grosses erreurs.*

PAR OURIDA AÏT ALI

#### Chez l'Italien : pâtes ou pizza ?

La pâte à pizza et les tagliatelles contiennent des glucides qui vont permettre de passer l'après-midi sans avoir faim. Ce qui fera la différence, c'est surtout la garniture. Il est préférable de privilégier les garnitures composées de légumes (tomates, poivrons, aubergines, oignons...) et de fromage. La viande ou le poisson n'est pas indispensable si la pizza est saupoudrée de parmesan ou si elle contient un oeuf. À éviter : l'excès de sauce de certaines préparations de pâtes, et trop d'huile pimentée, car même l'huile d'olive est riche en graisse.

#### Une salade composée : ça suffit ?

Tout dépend de la taille de la salade et de sa composition. En général, les quantités

sont insuffisantes. La salade doit contenir des féculents (pâtes, riz, pommes de terre, lentilles, semoule) pour être nourrissante et éviter les faims intempestives de l'après-midi. Si la part de féculents est insuffisante, accompagnez votre salade de pain. Ajoutez-y des légumes, du fromage ou de la viande ou du poisson. Pour l'agrémenter, optez pour quelques noix, amandes ou fruits secs. Le tout assaisonné d'une vinaigrette légère. Après la salade, le fromage peut être remplacé par un yaourt. Quant au fruit, il peut très bien finir le repas ou être gardé pour l'après-midi.

#### Manger seulement une pomme et un yaourt : efficace pour la ligne ?

Certainement pas. Un fruit et un laitage composent le menu d'un goûter, pas celui d'un repas ! Au déjeuner, il est nécessaire de recharger les batteries pour faire face aux activités de l'après-midi et ne pas avoir de fringales qui amènent à des grignotages déséquilibrés.

#### Un sandwich tous les midis : c'est possible ?

Oui, à condition de varier les sandwiches. Choisissez de préférence du pain complet ou aux céréales plutôt que du pain blanc ou viennois. Préférez le poulet, le thon, le fro-



mage, le bœuf ou les œufs. N'oubliez pas les légumes, en alternant tomates, salade verte, carottes, concombres, poivrons marinés... Terminez par une compote sans sucre ajouté ou par un fruit, éventuellement de temps en temps par une pâtisserie. Comme boisson, de l'eau ou du lait. Le dîner à base de légumes, fruits et yaourts compensera le déjeuner.

## BON À SAVOIR VRAI OU FAUX

On a tendance à y croire dur comme fer. Et pourtant, il arrive que les adages populaires ne disent pas vrai : l'observation empirique des phénomènes naturels n'est pas toujours bonne conseillère.

#### Rouge couchant, beau temps

Vrai... Un ciel rouge le soir quand le Soleil est bas sur la ligne d'horizon indique un ciel parfaitement dégagé et annonce une belle journée pour le lendemain. Un phénomène d'optique est à la source de ce dicton. L'atmosphère décompose la lumière en couleurs de l'arc-en-ciel et la diffuse dans toutes les directions. Ainsi, selon l'axe d'éclaircissement dans lequel se trouve le soleil, le ciel sera bleu.

#### On commence à perdre des neurones dès 20 ans

Faux... D'après les spécialistes, on en perd tout au long de sa vie de la naissance à notre mort. De 10 000 à 50 000 par jour. Mais il s'agit d'un processus normal. Le plus important n'est pas tant le nombre de neurones en stock, que les connexions qui s'établissent entre eux. La perte de neurones est compensée par la capacité du cerveau à créer de nouvelles connexions neuronales et



à les réorganiser pour les rendre plus efficaces.

#### Les femmes n'ont pas le sens de l'orientation

Vrai... La testostérone, l'hormone mâle, serait responsable du sens de l'orientation. Cette différence entre les sexes révèle également des stratégies différentes pour se repérer dans l'espace. La femme utiliserait

plutôt sa mémoire spatiale, en se basant sur des points de repère quand l'homme se ferait une représentation mentale du territoire.

#### Le lait est efficace en cas d'empoisonnement

Faux... Plusieurs centaines de personnes meurent intoxiquées chaque année. Et l'absorption de lait ou d'eau tiède ne change rien. Boire beaucoup ne dilue pas la substance toxique ingérée. Bien au contraire. C'est une erreur qui peut même aggraver l'état de la victime. Le liquide entraîne le poison dans l'organisme et favorise ainsi sa diffusion dans le sang.

#### La nuit porte conseil

Vrai... Rien de tel qu'une bonne nuit pour avoir les idées claires. Non seulement le sommeil est réparateur, mais il renforce aussi les capacités d'apprentissage. Si certaines fonctions tournent au ralenti en plein sommeil, le cerveau, lui, est loin d'être inactif. Il fait le ménage, classe et organise. Il efface les informations inutiles, met en boîte les souvenirs, imprime en mémoire ce que l'on a appris la veille. Au réveil, tout paraît plus clair.

## Trucs et astuces

### Pour une bonne conservation du café

Pour conserver tout l'arôme et le goût de votre café, versez-le dans une boîte métallique ou en plastique (mais qui ne doit pas être transparente) et de préférence dans votre réfrigérateur.



### Carottes râpées

Les carottes, une fois râpées, doivent être conservées immédiatement car elles perdent très vite toutes leurs vitamines.

Toutefois, en attendant de passer à table et pour que les carottes râpées conservent toute leur couleur, arrosez-les d'un peu de jus de citron afin qu'elles ne s'oxydent pas au contact de l'air.



### Oignons

Une fois entamé, un oignon ne doit pas être conservé plus d'une journée. Au-delà, il développe une toxine dangereuse pour notre organisme.

S'il vous reste une moitié d'oignon non utilisée, vous pouvez toutefois l'émincer et la mettre au congélateur pour une prochaine utilisation.



# Rendez-vous entre le Soleil et la Lune

*Des millions d'Asiatiques et d'Américains avaient les yeux braqués vers le ciel lundi à l'aube ou dimanche au crépuscule, admirant avec enthousiasme la Lune masquer le Soleil, ne laissant qu'un spectaculaire anneau de lumière.*

L'éclipse était visible lundi matin en Chine, à Taïwan et au Japon, s'étendant à travers le Pacifique sur un arc de 13.600 kilomètres jusqu'au Texas où elle pouvait être observée dimanche à une heure tardive. Une éclipse annulaire se produit lorsque la Lune passe devant le Soleil, mais est trop loin de la Terre pour le masquer intégralement.

Des nuages dans une grande partie du sud-est de la Chine ont, hélas, empêché une vision claire du phénomène.

A Hong Kong, quelques milliers d'individus se sont rassemblés sur le front de mer Victoria Harbour en espérant profiter du spectacle, mais une épaisse couverture nuageuse ne leur a permis d'avoir un aperçu que moins d'une minute.

"Qui pourrait ne pas être déçu ?", a concédé Thomas Goethals, un touriste venu de Belgique.

Les 35 millions d'habitants de la vaste région de Tokyo et plus de 80 millions dans l'ensemble du Japon ont, en revanche, pu observer ce spectacle, malgré un ciel un peu couvert.

Il était entre 7 h 30 et 7 h 35 quand "la Lune a mangé le Soleil", sous les yeux de salariés en route pour le bureau et d'enfants sur le chemin de l'école, tous arrêtés dans les rues de Tokyo pour regarder ce beau spectacle. C'est la première éclipse de cette nature visible au Japon en 25 ans, et en 173 ans à Tokyo. C'est en outre la première fois en près d'un millénaire que ce mouvement astronomique peut être observé



depuis une aussi large partie du Japon, de Kagoshima (Sud-est) à Fukushima (Nord-ouest).

## "C'est incroyable, phénoménal"

Sadanobu Takahashi, 60 ans, réside de la préfecture d'Akita au nord du Japon, est venu spécialement avec sa femme dans la capitale pour regarder l'éclipse depuis le sommet d'un immeuble de 54 étages dans le quartier central de Roppongi. "Regardez ! Maintenant, c'est un anneau parfait. Quelle merveille !", s'est-il exclamé. Environ 200 personnes étaient rassem-

blées sur la terrasse du même gratte-ciel, où le petit Hikaru Ichikawa, deux ans, galopait en tous sens avec ses lunettes spéciales en hurlant : "Je peux la voir, je peux la voir !"

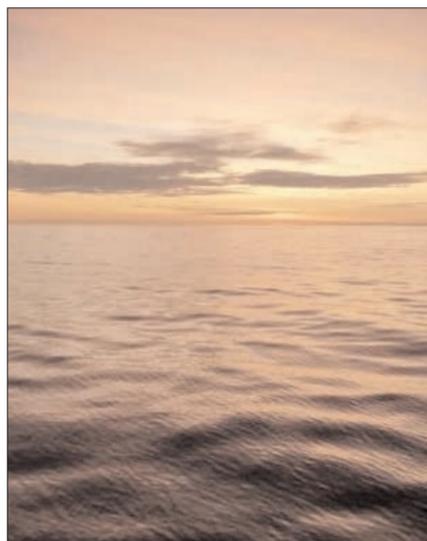
Les chaînes de télévision japonaises ont interrompu leurs programmes habituels pour retransmettre l'événement. Les boutiques d'électronique ont écoulé une impressionnante quantité de lunettes spéciales et des télescopes, tandis que les voyagistes et les compagnies aériennes en ont profité pour organiser circuits et vols spéciaux.

A l'ouest des Etats-Unis, les passionnés misaient sur un ciel clair dimanche au cou-

cher du soleil. Des milliers de personnes se sont ruées dans la petite ville de Kanarrville (350 âmes), dans l'Utah, l'un des meilleurs points d'observation en Amérique du Nord. Plus à l'Ouest, à Los Angeles, des curieux se sont réunis à l'Observatoire Griffith, surplombant la ville. Au milieu d'un ciel dégagé, la Lune devait couvrir 86% du diamètre solaire au point culminant de l'éclipse, laissant un mince filet du Soleil dans le ciel, une à deux heures avant son coucher. "C'est incroyable, phénoménal, je suis très excitée d'être ici", s'est écriée Dena Fargo, qui approche de ses 40 ans, mais pour qui cette éclipse annulaire est une première.

## Plus on consomme d'eau, plus la mer monte

L'utilisation massive des ressources en eau de notre planète est paradoxalement responsable d'une grande partie de la hausse du niveau des océans constatée au cours des dernières décennies, estiment des climatologues dans une étude publiée dimanche. Les scientifiques cherchent depuis longtemps à déterminer avec précision la part de la hausse du niveau des mers causée par le réchauffement climatique. Dans son rapport de 2007, le Groupe d'experts sur l'évolution du climat (Giec) avait abouti à une hausse de 1,1 mm depuis les années 1960, principalement sous l'effet de la «dilatation thermique des océans» et de la fonte des glaciers et des calottes polaires. Mais le niveau des mers du globe a augmenté en moyenne de 1,8 mm par an sur la même



période : il restait, donc, une hausse d'environ 0,7 mm par an à élucider.

### L'eau puisée finit dans les océans

Dans une étude publiée dans la revue britannique Nature Geoscience, une équipe dirigée par Yadu Pokhrei, de l'Université de Tokyo, estime que cette hausse inexplicite est essentiellement liée à l'eau extraite des nappes phréatiques et des lacs pour les besoins de la consommation humaine. Certes, l'extraction de cette eau se traduit d'abord par un très léger recul du niveau des océans. Mais qu'elle soit consommée ou qu'elle s'évapore, l'eau ainsi puisée (et généralement jamais remplacée) finit dans la majorité des cas par y aboutir, ont-ils calculé grâce à une modélisation informa-

tionnelle. «Au total, l'utilisation irraisonnée de l'eau souterraine, sa captation dans des réservoirs artificiels, l'impact du changement climatique dans les réserves d'eau terrestres et les pertes en eau dans les bassins fermés (les lacs et mers intérieures, ndlr) ont contribué à une hausse du niveau de la mer de 0,77 mm par an en moyenne entre 1961 et 2003, soit environ 42% de la hausse observée», estime l'étude.

Dans son rapport de 2007, le Giec estimait que le niveau des océans augmenterait de 18 à 59 centimètres d'ici la fin du XXIe siècle, mais cette estimation ne prend pas en compte l'impact potentiel de la fonte des glaces, qui pourrait menacer certaines villes côtières et deltas si la tendance actuelle du réchauffement se poursuit.

## L'encyclopédie

## DES INVENTIONS

### BOUCHE-OREILLES

Inventeur : **Chester Greenwood** Date : **1873** Lieu : **Farmington, Maine**

L'histoire du bouche-oreilles a commencé alors que Chester Greenwood n'était qu'un enfant de 15 ans. Jouant dehors par grand froid, Greenwood était frustré d'avoir toujours les oreilles gelées et d'être obligé de s'enrouler le foulard sur la tête pour se protéger du froid. Il entra à l'intérieur, forma deux boucles d'oreilles rondes à l'aide d'un fil de fer et demanda à sa grand-mère d'y coudre de la fourrure pour ensuite les relier ensemble. C'est ainsi qu'est né le bouche-oreilles. Depuis ce temps, Farmington Maine est devenue la capitale du bouche-oreilles.



## Valérie Trierweiler- Ségolène Royal

du gaz dans l'air



Valérie Trierweiler, la first girlfriend de France, comme l'appellent les Américains, souffrirait d'une

jalousie «profonde et irraisonnée» à l'égard de Ségolène Royal. Selon des témoins, «l'atmosphère est électrique». Valérie Trierweiler est à fleur de peau, à chaque fois qu'il est question de l'ex-compagne de François Hollande.

## Bianca Balti

une muse  
renversante

Muse des Dolce & Gabbana et égérie de Grisogono, Bianca Balti est du genre renversante dès lors qu'elle foule le red carpet. Venue monter les marches ce samedi lors de la présentation de "Lawless" en compétition cette année, la belle Italienne a captivé l'attention des photographes dans une robe résolument déroutante.



## Victoria Beckham

soirée élégante avec les quatre hommes de sa vie

Ils sont sans aucun doute l'un des couples les plus stylés au monde... Il n'est donc pas étonnant que les garçons de David et Victoria Beckham se soient affichés habillés à la perfection lors d'un événement public ce dimanche.

En effet, le célèbre footballeur et sa styliste d'épouse ont fait une apparition en famille ultra remarquée lors de la 27e soirée d'anniversaire de Sports Spectacular à Los Angeles.

## Sarah Jessica Parker

pleinement engagée pour Obama

Le président américain Barack Obama participera à la mi-juin à une réunion de levée de fonds au domicile new-yorkais de l'actrice Sarah Jessica Parker dans le but de récolter des fonds pour sa campagne de réélection.

Politiquement engagée, Sarah Jessica Parker accueillera le président américain et son épouse

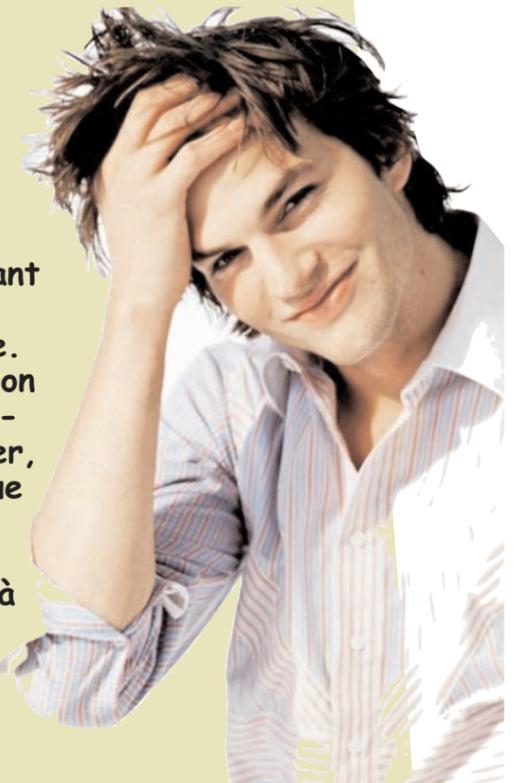
Michelle lors du dîner organisé à l'occasion.



## Ashton Kutcher

son rendez-vous  
secret avec Rumer  
Willis

Ashton Kutcher a été marié à la mère de Rumer Willis, Demi Moore, pendant six ans avant qu'ils ne se séparent l'année dernière. Pendant cette relation, on savait que l'acteur s'entendait bien avec Rumer, âgée de 23 ans, et que tous deux sont même restés en bons termes. Mais de là à ce qu'Ashton Kutcher et Rumer Willis se voient en catimini...



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	03h46
Dohr	12h45
Asr	16h34
Maghreb	19h55
Icha	21h30

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*  
N° 1579 | Mercredi 23 mai 2012

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.  
0777.10.49.42  
0550.18.37.57

MÉDIA STAR 2012

## Nedjma distingue les lauréats



Nedjma a organisé dans la soirée du lundi 21 mai 2012 à l'hôtel El Aurassi à Alger, une cérémonie grandiose de remise des prix aux lauréats de la 6e édition de son concours Média Star. L'occasion était de célébrer la Journée mondiale de la liberté de la presse sous le signe du cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie en rendant hommage aux pionniers des médias nationaux pendant la glorieuse Révolution et durant les premières années d'indépendance.

En présence d'officiels, la cérémonie de remise de prix aux lauréats du concours Média Star 2012 a réuni l'ensemble des professionnels des médias algériens et nombre de personnalités du secteur des TIC et du football.

À l'ouverture de la cérémonie, un hommage particulier a été rendu à l'icône de la chanson arabe la diva Warda El Djazairia, récemment disparue.

Dans son discours, M. Joseph Ged, directeur général de Nedjma a notamment déclaré : « Pour la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, Nedjma s'est inscrite dans l'élan national de commémoration du cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie en rappelant la contribution monumentale des pionniers de la presse nationale durant la glorieuse guerre de Libération. Ces journalistes algériens furent les porte-voix de la cause du peuple, de son combat et de ses aspirations légitimes pour la liberté et la justice. Ils étaient les témoins privilégiés d'une des plus grandes révolutions du XXème siècle et œuvrent aujourd'hui encore, à travers leurs témoignages et leurs écrits à perpétuer cette histoire. »

Après avoir félicité les lauréats, le directeur général de Nedjma a ajouté : « Le succès de Média Star ne cesse de se confirmer. La preuve en est le nombre croissant de participants à chaque nouvelle édition. Cela nous encourage à continuer dans cette voie du renforcement de nos relations avec les médias nationaux. »

### Hommages à des pionniers de la presse

En première partie de cette cérémonie, Nedjma a honoré cinq (05) personnalités et le doyen de la presse écrite nationale ayant marqué de leur empreinte l'histoire de la

presse algérienne durant la glorieuse guerre de Libération nationale et après l'indépendance.

Il s'agit du défunt Aïssa Messaoudi honoré à titre posthume et des professionnels chevronnés de la presse et du cinéma que sont : Lamine Bechichi, Harrath Bendjedou, Amina Belouizdad et Ahmed Rachedi. (Cf. biographies en annexe)

Un hommage a été également rendu au plus ancien titre de la presse écrite nationale, *El Moudjahid* qui est une véritable école de journalisme. Ces hommages aux piliers de la presse nationale militante sont un témoignage de reconnaissance à tous les combattants de la première heure qui ont porté les couleurs de l'Algérie avec leur plume, leur voix et leurs images. Un hommage qui s'adresse aussi aux journalistes de l'Algérie indépendante qui ont fièrement repris le flambeau de leurs aînés.

À l'atmosphère patriotique de cette cérémonie, s'est mêlée une ambiance artistique riche et variée animée par le poète et parolier Yacine Ouabed, le joueur de luth Mahdi Ferhat et le groupe Lounge Africa.

### Remise des prix aux lauréats de Média Star

La seconde partie a été consacrée à la remise des distinctions aux lauréats de l'édition 2012 de Média Star. Après les délibérations finales, le jury a retenu sur cent vingt-sept (127) candidatures reçues onze (11) travaux lauréats dans les cinq catégories comme suit :

- Prix de la presse écrite : quatre lauréats sur six travaux nominés.
- Prix de la production radiophonique : trois lauréats sur cinq travaux nominés.
- Prix de la presse électronique : deux lauréats sur quatre travaux nominés.
- Prix de la photo et dessin de presse : un lauréat sur trois travaux nominés.
- Prix de la production télévisuelle : un lauréat sur deux travaux nominés.

(Cf. la liste des lauréats en pages 4, 5 et 6)

En plus du trophée et de la reconnaissance témoignée à travers ce prix prestigieux, Nedjma a offert aux heureux gagnants un ensemble d'équipements et d'outils multimédias utiles à l'exercice de leur métier.

Pour rappel, le concours Média Star est destiné aux journalistes professionnels algériens. Lancé en 2007, il récompense chaque année les meilleurs travaux journalistiques traitant des questions relatives aux Technologies de l'information et de la communication (TIC), de la problématique liée à leurs usages sociaux ainsi qu'à leur développement en Algérie.

### Très Libre



### OPÉRATION COUP DE POING DES SERVICES DE POLICE Arrestation de 10 individus à Sétif

Une opération coup de poing menée lundi soir par les éléments de sûreté de wilaya en plusieurs points de la ville de Sétif, s'est soldée par l'interpellation de 10 individus délinquants ou soupçonnés d'appartenir à des réseaux criminels, précise un communiqué parvenu, hier, à notre rédaction. Présentée comme la première opération de ce type dans l'est du pays, cette action, consécutive à celle qui avait été menée il y a moins d'un mois dans la wilaya d'Oran, a donné lieu à l'arrestation de 6 individus munis d'armes blanches prohibées, d'une personne recherchée par la justice et de trois mineurs en danger moral, vagabondant dans la zone industrielle, sur une voie de chemin de fer et dans une zone boisée. Cette action policière conduite simultanément par plusieurs groupes d'éléments de ce corps constitué a également donné lieu à la

saisie d'une importante quantité de boissons alcoolisées (337 flacons de différentes contenances). L'opération coup de poing des services de police, menée dans le cadre des efforts de maintien de l'ordre, visait également à sécuriser davantage certains quartiers de la capitale des Hauts-Plateaux, de plus en plus investis par des bandes de délinquants. 520 éléments de la sûreté de wilaya, toutes spécialités confondues (brigades de recherches et de lutte contre les stupéfiants, police judiciaire, police scientifique) ont participé à cette action inopinée qui a ciblé de manière particulière les zones boisées de "Zenadia" et de "Bousselam", connues pour être régulièrement le théâtre d'activités illicites. Cette opération a été favorablement accueillie dans les quartiers et les cités ciblées et n'a, à aucun moment, troublé la tranquillité des riverains, a-t-on constaté.

ANNABA

### Saisie de 2 quintaux de kif traité et arrestation de 7 personnes

Deux quintaux de kif traité ont été récemment saisis dans la wilaya d'Annaba, en même temps que l'arrestation de 7 personnes impliquées dans le trafic de stupéfiants, a-t-on indiqué, auprès du commandement du groupement de la Gendarmerie nationale. Cette saisie a été opérée dans les localités de Sidi Achour et de Sidi Salem, a précisé la même source, ajoutant que les trafiquants interpellés activaient au sein d'un réseau de trafic de drogue dans les wilayas d'Annaba et d'El Tarf. Une enquête est menée par les éléments de la Gendarmerie nationale "afin de mettre au jour d'éventuelles complicités dans ce trafic de drogue", a-t-on indiqué.

DURANT LE MOIS D'AVRIL

### 4.295 mines datant de l'ère coloniale détruites

Un total de 4.295 mines datant de l'ère coloniale ont été découvertes et détruites durant le mois d'avril 2012 dans le cadre des opérations de déminage menées par les forces de l'Armée nationale populaire (ANP), tout au long des frontières est et ouest du pays, a indiqué, hier, une source officielle. Au niveau de la deuxième Région militaire, ces opérations de déminage ont permis la destruction de 542 mines antipersonnel et 756 mines anti-groupe. Dans la troisième Région militaire, les démineurs ont détruit cinq mines antipersonnel et une mine anti-groupe, alors que la cinquième Région militaire a vu la destruction de 2.843 mines antipersonnel, 92 mines anti-groupe et 56 mines éclairantes. Ce nouveau bilan porte le total général des mines découvertes et détruites,



à la date du 30 avril 2012, à 627.914 mines, soit 531.434 mines antipersonnel, 92.505 mines anti-groupe et 3.975 mines éclairantes, a-t-on précisé de même source.